

CONJONCTION

No. 36

Pierre Deffontaines — Voir un pays.

Paul Jaume — Enseignement primaire et éducation de base.

Clovis Kernisan — Vers le respect universel des droits de l'homme.

Robert Dumaine — Ma dernière visite à Albert Roussel.

POEMES

Mibosien — André Mancel-Bize — Gérard Daumec

SILHOUETTE

Camille Lhérisson *par* Simon B. Lando

COURRIER DE FRANCE

Comment évolue la population de la France (Paul Louis)
Les livres

LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAÏTI

Hommage à Jean Brierre (Simon B. Lando)
Les glandes endocrines (Dr Victor Noël)
La France de mon adolescence (André F. Chevallier)
Livres et revues

CHRONIQUE

INSTITUT FRANÇAIS D'HAÏTI
PORT-AU-PRINCE



CONJONCTION

No. 36

Pierre Deffontaines — Voir un pays.

Paul Jaume — Enseignement primaire et éducation de base.

Clovis Kernisan — Vers le respect universel des droits de l'homme.

Robert Dumaine — Ma dernière visite à Albert Roussel.

POEMES

Mibosien — André Mancel-Bize — Gérard Daumec

SILHOUETTE

Camille Lhérisson par Simon B. Lando

COURRIER DE FRANCE

Comment évolue la population de la France (Paul Louis)
Les livres

LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAÏTI

Hommage à Jean Brierre (Simon B. Lando)
Les glandes endocrines (Dr Victor Noël)
La France de mon adolescence (André F. Chevallier)
Livres et revues

CHRONIQUE

INSTITUT FRANÇAIS D'HAÏTI
PORT-AU-PRINCE



CONJONCTION

Est le Bulletin de l'Institut Français d'Haïti.

SES BUTS

Diffuser les idées fondamentales qui caractérisent la pensée française vivante.

Resserrer les liens traditionnels unissant Haïti et la France.

Apporter une collaboration effective à l'épanouissement de la culture haïtienne.

Rendre compte non seulement des activités de l'Institut Français mais encore de l'activité intellectuelle d'Haïti.

«CONJONCTION» n'est pas une revue de propagande. Elle ne vise à aucune action politique ou confessionnelle. Elle sollicite la collaboration des auteurs haïtiens et étrangers.

SON MOT D'ORDRE

Tout faire pour que les hommes différents par leur hérédité, le milieu géographique et social qui les a modelés, par les disciplines intellectuelles qui ont formé leur pensée, puissent se connaître, se comprendre, et soient mis en mesure d'apporter leur contribution originale à l'élaboration d'une véritable conscience humaine.



CONJONCTION

ABONNEMENT ANNUEL

(6 numéros) :

En Haïti : 3 dollars

à l'Étranger : 3 dollars 50

Le Numéro est vendu : 3 gourdes (\$ 0,60)

**France et Union Française : Dépositaire Exclusif :
Editions de l'Union Française 3, Rue Blaise-Desgoffe — Paris (VIe)**

**Pour la publicité, qui est strictement limitée,
s'adresser à l'Institut Français.**

**Les livres et les manuscrits doivent être envoyés
au Directeur de l'Institut Français
P. O. Box B-131 — Port-au-Prince, Haïti**

Téléphone : 5452

SOMMAIRE

Pierre Deffontaines	— <i>Voir un pays</i>	1
Paul Jaume	— <i>Enseignement primaire et éducation de base</i>	4
Clovis Kernisan	— <i>Vers le respect universel des droits de l'homme</i>	10
Robert Dumaine	— <i>Ma dernière visite à Albert Roussel</i> ...	14

POEMES

Mibosien	— <i>Marchande de Kenscoff</i>	17
André Mancel-Bize	— <i>Visage</i>	18
Gérard Daumec	— <i>Remous</i>	19

SILHOUETTE

Camille Lhérisson, par Simon B. Lando.....	20
--	----

COURRIER DE FRANCE

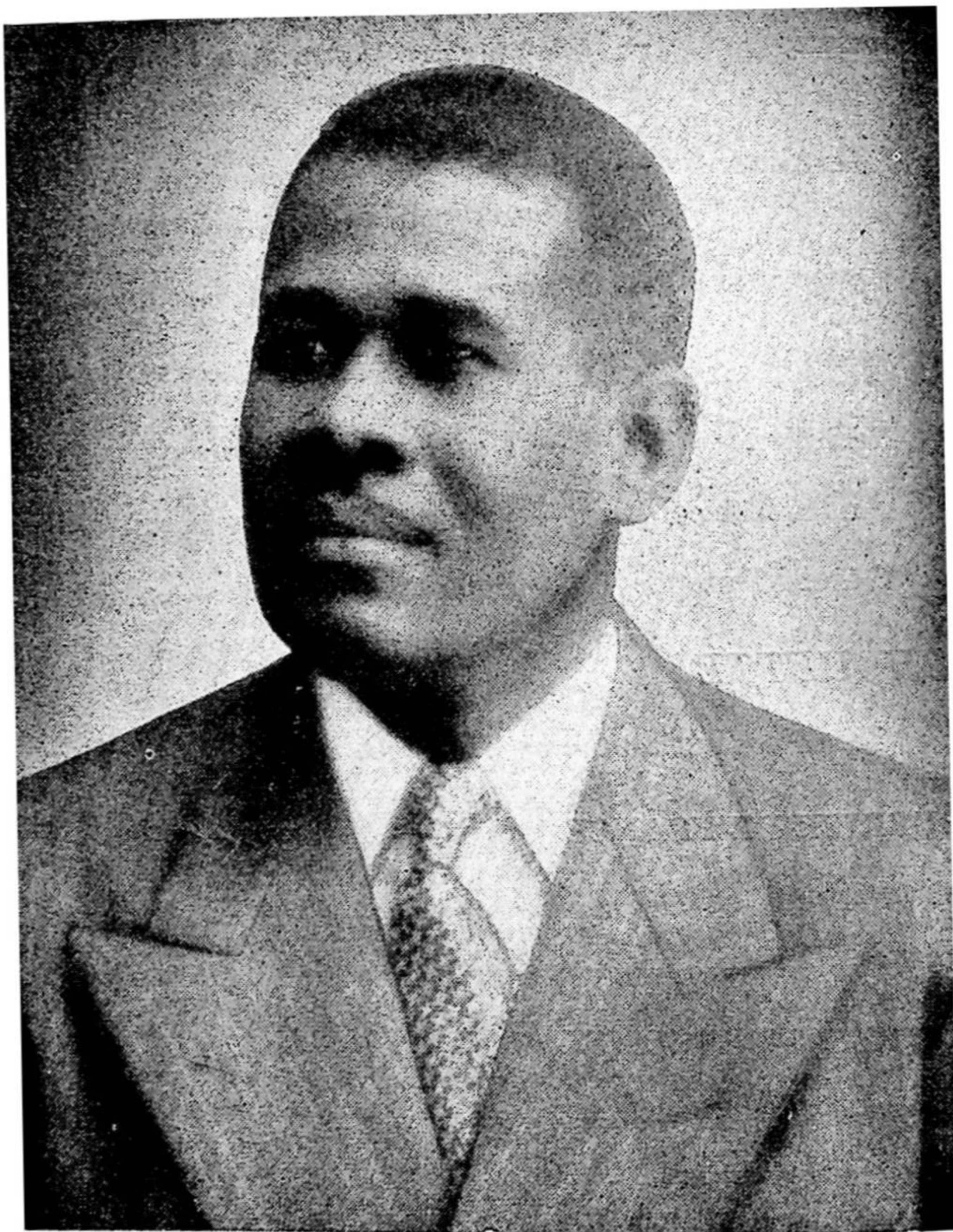
Comment évolue la population de la France.....par Paul Louis.....	23
Les livres.....	25

LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAITI

Hommage à Jean Brierre.....par Simon B. Lando...	33
Les glandes endocrines.....par le Dr Victor Noël	35
La France de mon adolescence.....par André F. Chevallier	39
Livres et revues.....	41

CHRONIQUE

.....	50
-------	----



S. Exc. M. PAUL E. MAGLOIRE
Président de la République d'Haïti

VOIR UN PAYS

Par **PIERRE DEFFONTAINES**

Nous voici dans un pays... Et tout d'abord, qu'est-ce qu'un pays ?

Un pays, c'est un paysage, c'est-à-dire une unité de paysages. Cela se distingue par un même type de végétation, de relief, de rivières, voire même de maisons, de champs et même par une même odeur, des produits analogues, et cela est tellement bien une unité qu'on lui donne un nom, un nom de pays.

Ici la Beauce, la Brie, la Champagne, l'Argonne, la Picardie, etc. On peut en tracer les limites. Bien entendu ce ne seront pas des limites fixes tracées au cordeau comme des frontières politiques, mais des zones, des limites dans lesquelles s'établissent progressivement des changements de paysages : une Beauce se change lentement en Touraine par augmentation des arbres, diminution des champs, émiettement des villages en petites maisons séparées. Mais ces transformations se font si doucement que souvent le voyageur ne s'en aperçoit pas et qu'il passe d'un pays à l'autre sans s'être rendu compte d'une transformation.

Souvent les villes et les bourgs s'installent à la limite de deux pays, concentrant ainsi les échanges entre ces deux régions qui, étant différentes, ont besoin l'une de l'autre, échangent leur différence, tirent bénéfice de leur différence. Les villes et notamment les gares de chemin de fer marquent presque toujours des poteaux frontières entre les paysages. Vérifiez vous-même en cours de voyage : presque toujours chaque grande gare limite un paysage d'avant la gare différent du paysage d'après la gare.

Cette variété même des pays provoque les échanges, les collaborations, elle finit par produire une unité et la France, qui, par excellence, est remplie de petits pays différents, a bâti son unité sur sa variété. C'est là une des grandes lois de la France.

De là, la grande importance de l'observation des pays, de la connaissance des paysages.

L'unité d'observation dans une excursion doit être cette petite cellule qu'on appelle un pays.

Comment donc le connaître ?

Trois points sont à considérer :

1°) Le paysage.

2°) Les genres de vie.

3°) Les espoirs ou les angoisses du pays.

Ce sont trois préoccupations qui attireront l'observateur et retiendront sa curiosité.

D'abord, le paysage : établir soi-même le signalement d'un pays, c'est-à-dire sa définition : ici grands champs géométriques sans aucune haie, ailleurs multiplication des petits champs encadrés de tentures d'arbres, ailleurs encore très belles forêts sur les limites des communes, ou bien quantités de petits bois émiettés, ou bien encore larges vallées au sol riche, aux petites cultures en lanières étroites de toutes couleurs comme des confettis.

Il faut à ce moment, du haut d'un point un peu élevé, établir sur une petite fiche en style presque télégraphique sa propre définition du pays visité : noter la forme du relief, la place des eaux, des arbres, la nature des champs, la répartition et la forme des maisons, bref, avoir en quelque sorte établi le visage du pays.

Deuxième point : genres de vie, c'est-à-dire comment on vit. Se faire une idée de la manière dont la vie des hommes s'est organisée en une région. D'abord, observer le cadre principal de cette vie qui est la maison depuis le plan même avec la place qu'occupent le logement des hommes, des animaux et des récoltes, jusqu'aux petits détails, le mobilier, l'ornementation, les dispositifs particuliers pour la conserve de tel ou tel produit, conserve par le froid, par la fumée, par la salaison. Rechercher aussi quel est le personnage « roi » de la maison : ici le blé, ailleurs le bétail, ou le foin, ou le fromage, ou le petit métier rural, tissage, ou la cave à vin, etc.

Quand on aura ainsi relevé le cadre de la vie, il faut entrer en quelque sorte dans l'organisation de la vie en un pays. La vie, c'est essentiellement le travail de la personne ; donc le problème du régime de travail : Que fait-on ? c'est-à-dire quelles sont les principales occupations et ces occupations sont si importantes qu'elles ont souvent fabriqué les personnages-types d'un pays.

Chaque pays est ainsi habité par trois, quatre ou cinq personnages typiques.. Par exemple, les Vosges sont habitées par le bûcheron, l'éleveur de bétail, l'ouvrier des petites industries de tissage ou de scierie, le fabricant de fromage et pour un autre pays l'association de ces personnages sera toute différente. On tâchera de connaître ainsi ces personnages par la conversation et par la recherche de leurs occupations.

On recherchera aussi comment le travail se répartit entre l'homme et la femme. Le plus souvent, ils ont deux régimes de tra-

vail complètement différents ou des métiers complètement différents : quelquefois travail à l'intérieur de l'une, travail à l'extérieur de l'autre. Parfois la femme a seulement un travail d'hiver. L'été, elle a assez à faire à s'occuper de la maison et de l'entretien du personnel plus nombreux.

On recherchera aussi si le travail est stable, régulier au long de l'année ou s'il a des creux et des crues provoquant ainsi des zones de chômage séparées par des zones de surcharge.

On recherchera notamment comment se passe l'hiver, s'il n'y a pas de travaux particuliers ou de chômages spéciaux.

La vie, d'ailleurs, n'est heureusement pas uniquement prise par le travail. En toutes régions il y a des passes de loisirs. On recherchera comment s'organisent les distractions à l'intérieur ou à l'extérieur, quels sont les fêtes typiques, les jeux particuliers. On recueillera même les chansons ou les danses ou les histoires et légendes. On pourra noter bien des inventions particulières à chaque région, inventions dans les ustensiles : ustensiles de travail ou objets d'ornementation. Inventions aussi dans le régime alimentaire : les plats locaux, les recettes particulières, ici le type de cuisine basée sur la crème, ailleurs sur le beurre, l'huile, la graisse.

Ainsi, on pénétrera réellement dans la mécanique d'un pays. On ne le connaîtra plus seulement comme on s'en contente trop souvent par une nomenclature ou par quelques indications purement livresques.

Connaître un pays, c'est connaître un coin de labeur, une nouvelle zone d'effort des hommes et de ces chantiers de travail où l'homme, péniblement, accomplit sa mission terrestre d'humaniser progressivement un coin du globe. C'est ainsi prendre connaissance à la fois d'un coin d'humanité différent qui, à sa manière nouvelle, enseigne la réalité du travail, et c'est aussi augmenter son cantique de louanges en agrandissant en même temps son horizon de fraternité.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET EDUCATION DE BASE

Par PAUL JAUME

Tout le monde sait ce qu'est l'enseignement primaire.(1) Beaucoup de gens ignorent encore ce qu'est l'Education de Base. Cette expression est la traduction des expressions anglaises «mass education, basic education, fundamental education» tour à tour essayées par les autorités de l'UNESCO qui a été la marraine, l'impresario, le manager du mot comme de la chose. Depuis 1946, l'Education de Base a toujours été une pièce maîtresse du programme de l'UNESCO, au point qu'à l'heure actuelle certains Etats, partisans d'une forte concentration de ce programme, et qui seraient à cet égard prêts à le réduire à 4 ou 5 grands projets mondiaux, font figurer l'Education de Base parmi ces grands piliers. Et l'ensemble des Etats Membres, sans suivre ces Etats sur ce point, estime néanmoins qu'en matière d'Education de Base l'UNESCO peut et doit entrer dans la voie de l'exploitation intensive à l'échelle mondiale. Le projet spécial de création d'un réseau de Centres dans chacune des grandes régions du monde, pour la formation de spécialistes d'Education de Base, au profit des Etats desservis par la région considérée, atteste cette conscience d'une maturité désormais acquise.

.....
Une définition de l'Education de Base, est née progressivement, par voie génétique, résumé tout à la fois des expériences faites et des espoirs qu'elles commandent, et a subi la consécration la plus officielle, celle d'un comité mixte réuni à Paris, en novembre 1950 (donc après plus de 4 ans d'efforts) groupant les représentants des Secrétariats de l'Organisation des Nations Unies et des institutions spécialisées.

« Par "Education de Base" on entend ce minimum d'éducation « générale qui a pour but d'aider les enfants et les adultes privés « des avantages d'une instruction scolaire à comprendre les problèmes du milieu où ils vivent, à se faire une juste idée de leurs

(1) Extrait de la conférence prononcée à l'Institut Français le 6 Novembre 1951 par M. Paul JAUME, chef de la Mission d'Assistance Technique de l'UNESCO.

« droits et devoirs tant civiques qu'individuels, et à participer plus efficacement au progrès économique et social de la communauté dont ils font partie.

« Elle est "de Base" en ce sens qu'elle confère le minimum de connaissances théoriques et techniques indispensables pour parvenir à un niveau de vie suffisant. Sans elle, l'activité des services spécialisés (hygiène, agriculture, etc...) ne saurait être pleinement efficace.

« Elle est "générale" en ce sens que ces connaissances théoriques et techniques ne sont pas communiquées simplement pour elles-mêmes, elle recourt à des méthodes actives, elle concentre l'intérêt sur les problèmes concrets que pose le milieu et, ce faisant, vise à développer à la fois la personnalité de l'individu et la vie sociale.

« Elle concerne les enfants qui ne peuvent bénéficier d'un enseignement primaire suffisant et les adultes qui n'ont pas eu l'occasion de s'instruire ; elle emploie les moyens propres à favoriser leur développement grâce à l'effort individuel et à la vie en société.»

Un programme d'éducation de base, c'est d'abord ce que j'appellerai l'action de communication. La lutte contre l'analphabétisme par l'apprentissage de la lecture, de l'écriture, fait partie de ce thème.

Le deuxième thème consiste dans l'apprentissage de gestes pratiques et efficaces nécessaires à la vie quotidienne. Il ne s'agit pas d'une éducation professionnelle au plein sens du mot, mais plus modestement d'un ensemble de recettes destinées aux mille formes de l'activité manuelle, intelligente, du bon bricoleur, qui permettent à l'homme de se suffire pour les menues réparations portant sur les objets d'usage courant qui constituent le décor de sa vie.

Les mille petites actions individuelles, que l'Education de Base aura fait surgir, permettent alors à l'action technique gouvernementale de rendre des fruits, alors que dans le cas contraire son rendement s'en trouve sensiblement diminué.

.....
Ici encore l'action sanitaire collective, quelle que soit l'importance de l'effort entrepris, n'atteindra tous ses résultats que si elle rencontre des gens prêts à la recevoir et à la prendre en compte par une vie plus hygiénique, une alimentation plus rationnelle, et plus généralement par les mille précautions qui sont de simple habitude pour les gens avertis, et qu'il s'agit de faire adopter. par ceux qui, actuellement, ne le sont pas.

L'économie domestique fournit un quatrième thème dont l'importance saute aux yeux, car il est étroitement lié aux deux précédents, mais il met en jeu plus particulièrement les femmes. Qui niera toute l'importance que revêt l'éducation de la femme et de la jeune fille, éducation souvent en retard sur l'éducation des hommes ? Les éducateurs avertis savent et disent que lorsqu'on a éduqué un homme on n'a encore éduqué qu'un individu, alors que lorsqu'on a éduqué une femme, on a éduqué toute une famille.

L'objectif est d'importance. A tel point que l'UNESCO entend y consacrer une étude spéciale pour l'année 1951-1952.

L'apprentissage de la vie communautaire ou mieux une prise de conscience claire à partir de l'action pratique, des véritables solidarités de groupe, constitue le cinquième thème que nous aborderons. La création de coopératives — pratique chère à l'UNESCO et à laquelle elle a consacré une brochure spéciale, fruit des expériences les plus variées et les plus heureuses — permet d'obtenir par la même action un triple résultat : économique, social et éducatif. Par l'action coopérative, l'être simple et fruste, mais sensible à la justice et au respect des contrats, cesse d'être un instrument passif, voire une victime, dans les transactions où traditionnellement on exploitait sa crédulité et son travail, pour devenir un agent de plus en plus conscient de ses droits et de ses devoirs, ce qui ne peut qu'accroître sa confiance en lui, son désir de mieux faire, son bien-être et sa dignité. On tient ici une étape dans la longue et difficile route de l'éducation civique, car la connaissance des communautés les plus larges ne peut être atteinte vraiment — à moins qu'elle ne soit abstraite, théorique, livresque — que de proche en proche, par le sentiment d'intégration aux communautés plus immédiates.

Enfin, cette intégration, pour être vraiment vécue et convenablement repensée, ne peut que gagner à la connaissance des coutumes, de leur raison d'être, de leur justification lointaine. D'où la place à faire au folklore et à toutes les manifestations individuelles ou collectives de l'âme du groupe. Il s'agit ici de peupler les loisirs, non en proposant des formules étrangères, mais en faisant revivre des traditions régénérées, dont l'authenticité aura été révélée, épurées de toute adjonction pathogène. Ainsi le loisir retrouvera sa propre poésie qu'on n'a pas plus le droit d'exploiter qu'on avait le droit d'exploiter la sueur. Ainsi pourront revivre, dans leur berceau, des cultures dont les spécialistes de l'ethnologie ne sont pas seuls à entendre le message.

.....
Nous venons de passer en revue rapidement le contenu le plus habituel de l'Education de Base. Il reste à délimiter son champ

d'application ou, si l'on préfère, à établir ce que doit être une stratégie et une tactique de l'Education de Base. C'est ici que se posera le problème de ses rapports avec l'enseignement primaire élémentaire.

Là où l'école n'est pas encore, le premier devoir de l'Education de Base est de la faire venir en en créant le besoin ou en développant ce besoin s'il existe à l'état latent. Tous les spécialistes de l'Education de Base savent que la mobilisation des matériels les plus luxueux, l'adoption des techniques les plus éprouvées, la collaboration des personnels les plus compétents, risquent d'être sans résultats tangibles si l'on s'adresse à une population réticente, tant qu'on n'a pas suscité en elle le désir sincère, authentique, de s'instruire et de se perfectionner. Les campagnes pour l'alphabétisation commencent souvent par des techniques d'approche et « d'apprivoisement » et cette action de propagande insinuante, qui fait souvent sourire les incrédules, est rigoureusement indispensable. Car, c'est seulement lorsqu'on est sûr de la réceptivité des êtres qu'on veut servir, que l'on pourra compter sur leur nécessaire coopération. L'Education de Base a fait, maintes fois, dans le monde, et fait encore le lit de l'école future. Le temps n'est pas si loin où il fallait user de coercition auprès des familles pour peupler l'établissement scolaire qu'on avait héroïquement ouvert. Qui pourrait jurer qu'il n'en est absolument plus ainsi ?

Là où l'Ecole existe, l'Education de Base se charge de ce qu'elle n'enseigne pas. Elle dispense un complément pour ceux que l'Ecole lâche trop tôt et elle porte secours à ceux que l'Ecole n'avait pas pu atteindre. L'expérience a montré que l'on désapprend vite, si l'on n'a pas l'occasion de s'entretenir. La flamme, un instant ranimée par l'action scolaire, s'éteint, si le milieu cesse de lui offrir les aliments indispensables. Sous forme d'action post-scolaire ou péri-scolaire, l'Education de Base est un adjuvant de l'Ecole.

Enfin, là où l'on parle d'Education de Base, c'est que le réseau scolaire, quelle que soit l'excellence de son organisation, n'est pas assez dense pour faire face à tous les besoins. L'Education de Base s'installe alors comme auxiliaire.

Il est possible que dans les pays où les services éducatifs et sociaux se présentent sous forme insuffisamment différenciée, sans structure administrative cohérente, l'Education de Base ne tende à prendre la place d'un enseignement par trop « cartilagineux ». Mais ce n'est pas le cas d'Haïti. L'enseignement primaire y possède ses traditions qu'il défend jalousement, sa philosophie propre, ses programmes, sa ligne d'extension et de progrès, son cycle défini, bref, son statut. Il s'agit donc de l'épauler, de l'aider, d'établir avec lui une formule de complémentarité convenable.

La meilleure preuve est que l'effort a été fait spontanément dans ce sens : l'enseignement primaire pour les enfants, l'Education de Base pour les adultes. Me sera-t-il permis de dire que cette division très nette des tâches est peut-être quelque peu simpliste.

L'expérience a montré, en effet, qu'il était difficile d'interdire l'accès des centres d'adultes à des enfants qui se présentaient pour être alphabétisés. Pratiquement, le public des centres d'adultes est un mélange, en proportions à peu près égales, d'adultes et d'enfants. Or, ceci est assez dangereux, au point de vue pédagogique.

L'adulte réclame un traitement spécial. Ses centres d'intérêt sont d'un autre ordre parce qu'il est déjà engagé dans l'existence. Il a ses sphères de curiosité propres qui dépendent de son métier, de ses horizons habituels. Des soucis positifs le tenaillent. Il est difficile à « accrocher », encore plus à conserver, d'autant qu'avec lui il ne saurait être question de contraintes ni même d'emprise.

L'éducation des adultes, qu'elle dispense des connaissances complémentaires, qu'elle pratique des techniques d'entretien, ou qu'elle soit une authentique éducation de base, est donc à mettre à part de l'Ecole. Celle-ci, avec ses disciplines, ses groupements conventionnels et souples, n'a pas grand'chose à voir ici, mais du même coup, elle n'a pas grand'chose à craindre. A condition toutefois que l'Education de Base puisse être dispensée de même à des enfants. Ce peut être dans les centres d'adultes, pourvu que ce soit à des heures distinctes et pour des travaux différents.

D'autres considérations plus rigoureuses encore imposent l'Education de Base pour les enfants. Si j'en crois l'étude statistique sur l'analphabétisme faite, à la demande du Secrétariat d'Etat de l'Education Nationale, par l'expert Gaston Duon, au moins 90% de la population est analphabète et 75% des enfants d'âge scolaire (de 7 à 14 ans) n'ont jamais été inscrits à une école primaire. Le Plan Quinquennal et différentes mesures prises dans son cadre peuvent faire espérer un accroissement du pourcentage des enfants «scolarisés». Encore que cet accroissement n'ait pas été calculé, on peut penser qu'il dépassera difficilement 60% du pourcentage actuel au bout de 5 années.

Il est donc bien nécessaire d'aider l'école par les procédés moins coûteux, plus rapides et de plus grand rendement que l'Education de Base nous offre, dût-on sacrifier ici la profondeur. Il est bien évident — et nul ne le conteste, — que le simple «décrassage» mental, et la simple communication des réflexes, des habitudes, que l'éducation de base permet, ne remplacent pas cette lente imprégnation donnée par l'Ecole. On ne saurait confondre Education de Base et Education tout court, puisqu'aussi bien, je le répète, l'Education de Base a pour but d'abord de créer le besoin d'éducation.

Reste à trouver ces moyens moins onéreux et plus payants.

L'extraordinaire dissémination de la population paysanne et l'état du réseau routier ne permettant pas l'emploi de missions éducatives dotées de camions, il est nécessaire de se rabattre sur les systèmes fixes c'est-à-dire l'implantation de centres.

Mais si l'on veut que cette implantation soit plus économique que l'implantation d'écoles, il faut que ces centres « débitent » pendant un temps plus court et servent des masses plus nombreuses. C'est possible, puisque l'alphabétisation en créole demande en moyenne trois mois et qu'un cycle d'Education de Base, comprenant l'alphabétisation en français, peut s'échelonner sur deux ans.

Il suffirait donc ensuite d'envoyer à l'Ecole (qui n'aurait plus à prendre à sa charge ce que l'Education de Base aurait fait) les éléments qui, durant l'Education de Base, auraient révélé le plus d'aptitudes à l'étude en profondeur. Celle-ci resterait l'apanage de l'enseignement primaire ainsi promu en somme au rang d'enseignement du second degré, pour une clientèle dont l'Education de Base aurait la sélection.

Ce principe stratégique une fois admis, la tactique se borne à calculer le nombre de centres qui doivent desservir une école donnée, l'emplacement, en position centrale, de l'école, dans ce réseau, la capacité productive des centres par rapport à celle de l'école, et, bien entendu, de synchroniser convenablement pendant la durée du plan la formation du personnel, l'acquisition ou la réquisition des matériels éducatifs appropriés. Nous retombons alors à des problèmes de techniciens. Qu'il me suffise de dire que les experts de la Mission d'Assistance Technique que j'ai l'honneur de diriger sont là pour l'amorçage du système. Il appartient aux autorités responsables d'exploiter leur compétence et leur dévouement au mieux des intérêts de la cause haïtienne.

.....

Mais, par delà le travail des techniciens c'est une immense croisade qu'il convient de lever pour la promotion de l'Education de Base, une véritable mobilisation des consciences et des énergies. Il est vrai qu'une telle mobilisation est payante : pour les masses qu'elle tire de l'ignorance, de la misère, de la maladie, qu'elle appelle au festin du savoir et par lui à une existence plus digne de l'homme, et pour les élites mêmes qui peuvent trouver dans cette action généreuse l'occasion d'exercer ces vertus par où se reconnaissent les vraies élites : la lucidité, le courage et l'amour.

VERS LE RESPECT UNIVERSEL DES DROITS DE L'HOMME

Par **CLOVIS KERNISAN**

L'on vient de célébrer en Haïti, comme en d'autres pays, membres de l'ONU, le troisième anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, proclamée par l'Assemblée Générale dans sa première session de Paris.

Diverses manifestations, d'initiative officielle ou privée, ont glorifié, le 10 décembre, la « Journée des Droits de l'Homme » et même l'ont préparée pendant plus d'une semaine, tendant, toutes, à expliquer la haute portée du grand Acte international et à en diffuser les principes, particulièrement à l'adresse des jeunes.

C'est ainsi que furent organisés, entre autres, autour du même thème exaltant et inépuisable, les festivals radiophoniques de l'Alliance Française, une exposition de photographies et de documents qui s'ouvrit au Musée du Peuple Haïtien sur un vibrant message du Président de la Commission Nationale de coopération avec l'UNESCO, une séance solennelle à l'Université, présidée par le Recteur, où furent présentés de remarquables exposés, enfin un concours entre les élèves des lycées et collèges, réservant aux lauréats plusieurs prix offerts par de hautes personnalités haïtiennes et étrangères, dont le premier, par S. E. le Président de la République Paul E. Magloire, dans un geste naturel de fidélité à l'une des traditions nationales haïtiennes les plus nobles et les plus fortes.

Il est difficile de connaître les réactions diverses du public restreint ou dispersé que ces manifestations ont atteint directement ou par la voie de la presse et de la radio, encore qu'il soit permis de penser qu'en raison des circonstances mêmes qui ont déterminé la formation de notre nationalité, nul autre milieu que le milieu haïtien ne saurait offrir plus de réceptivité aux principes proclamés par les Nations Unies.

Il apparaîtra aisément à tout esprit réfléchi que les mêmes difficultés que les rédacteurs de la Déclaration ont mis plus de

deux ans à vaincre pour réaliser l'accord sur les textes se reproduisent avec plus d'acuité dans la diffusion à organiser pour en étendre l'application effective dans un sens uniforme.

L'objectif suprême de la grande croisade que l'UNESCO anime, à travers le monde, de toute la flamme de sa haute intellectualité, ne consiste certainement pas tant à faire introduire dans les Constitutions et Lois, des garanties de libertés qui peuvent, d'ailleurs, s'y trouver déjà inscrites, qu'à en intégrer progressivement la notion consciente dans les concepts nationaux, dans les mœurs, dans la pratique de la vie. Pour être pleinement efficace et réduire les résistances, une propagande tournée vers de telles fins, complexes et lointaines, se doit, non seulement d'être soutenue et souple, en s'adaptant aux traditions, au degré d'évolution et au régime politique de chaque peuple, mais encore, de planer au-dessus des rivalités internationales, anciennes ou actuelles, de prestige ou d'intérêts, et de ne s'alimenter, dans toute la mesure possible, que de notions claires et de faits indiscutables qui ne laissent place facilement à aucune suspicion de partialité, à aucun excès d'optimisme, générateur de désillusion, de défaillance ou même d'opposition.

La lutte est âpre et longue, qu'il faut mener pour parvenir à universaliser le respect de la personne humaine et de ses droits. Il faut quand même la mener, mais loyalement, et sans méconnaître les nécessités contingentes de l'ordre interne des Etats.

La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ne marque, ni un commencement, ni une fin, mais bien une étape — sans doute très importante — dans la carrière même de l'humanité. Par son contenu, elle s'enfonce dans le passé dont elle synthétise les conquêtes éparses, elle touche à l'un des problèmes les plus graves de notre époque, celui de la conciliation de l'individuel et du social en conflit croissant, en même temps qu'elle se projette dans l'avenir en posant, comme des pierres d'attente, des principes de droits nouveaux qui appellent des développements encore en puissance dans les réalités contemporaines.

Le mouvement de libération de l'homme des entraves sociales s'opposant à l'épanouissement de sa personnalité et à l'exercice de ses droits essentiels a trouvé son levain idéologique le plus actif dans les principes de la doctrine chrétienne. Il s'est développé et se développe à travers le temps, dans le cadre des frontières nationales, à des rythmes et à des degrés d'intensité variables, lents et faibles dans les périodes de stabilité relative ou d'étouffement tyrannique, rapides et violents dans les moments d'explosion révolutionnaire, enregistrant et totalisant, dans chaque collectivité indépendante, des résultats différents et inégaux,

mais les combinant, par des réactions réciproques, d'un pays à un autre, au fur et à mesure que l'ont permis les facilités de communications et de déplacements. Et ce développement n'a pu se poursuivre que suivant le processus normal des activités humaines, se décomposant en deux phases : celle de l'idée qui se propage et s'objective peu à peu dans les esprits et celle de l'action qui vise à la réaliser en la transformant en règle obligatoire ou institution. Néanmoins, même lorsqu'une idée a revêtu la forme législative ou institutionnelle, l'on peut dire qu'elle n'est pleinement réalisée que dans la mesure où elle s'applique, comme d'elle-même, sans recours à la contrainte ou à la violence, de la part des gouvernants comme des gouvernés.

La Déclaration universelle des Droits de l'Homme n'est pas quant au fond, uniquement l'œuvre des experts ou juristes qui y ont travaillé ou des Délégués de Gouvernements qui l'ont votée. Elle condense le bénéfice moral des efforts d'un long passé. Elle est issue, avant tout, d'une solidarité spontanée qui s'est établie, au cours des âges, entre les luttes isolées des peuples, revendiquant chacun ses droits sous l'empire de causes différentes. Entre beaucoup d'autres exemples, celui du trio Etats-Unis-France-Haïti reste des plus édifiants à cet égard. Ce n'est pas, par hasard, que se sont suivies, à moins de quinze ans d'intervalle, l'Indépendance des Etats-Unis, la Révolution française et l'Indépendance d'Haïti. Autant la filiation idéologique et les liens matériels sont patents et incontestables entre ces grands événements émancipateurs, autant sont différents et se complètent, les buts et les résultats des luttes dont chacun des trois pays a été le théâtre. Les Déclarations des Droits, américaine et française, et l'Acte d'indépendance d'Haïti en portent témoignage, aussi bien que les faits postérieurs qui s'échelonnent pendant près d'un siècle dans les trois Etats.

Malgré l'inspiration plus visiblement chrétienne qui donne à l'Acte américain un caractère plus humain, malgré la portée universelle de l'Acte français reflétant les généralisations rationalistes des philosophes de l'Encyclopédie, c'est l'Acte d'indépendance d'Haïti qui a consacré l'inscription, dans les faits du droit égal à la liberté pour tous les hommes sans distinction de race. L'homme noir, libre en Haïti dès 1804, n'obtint sa liberté dans les colonies françaises qu'en 1848 et sur le territoire de l'Union Américaine qu'en 1865, d'ailleurs, avec des réserves ou des distinctions sociales qui n'ont pas encore disparu.

Dans la sphère internationale, ne peuvent se produire que des phénomènes analogues à ceux qui s'observent à l'intérieur des Etats. Il n'y a pas de raison pour qu'il en soit autrement.

L'homme, seul pourvu de conscience et de raison, peut avoir une vraie personnalité. Les Etats n'existent que par l'homme et pour l'homme, et leur personnalité, quoique nécessaire, n'a qu'une réalité technique.

L'internationalisation du respect de la personne humaine et de ses droits essentiels n'est pas achevée. Elle se poursuit en plusieurs étapes. Après l'inscription de principe faite à San Francisco dans la Charte des Nations, la Déclaration Universelle est venue définir et énumérer les droits en proposant aux peuples et aux Gouvernements un programme idéal d'action. On peut espérer beaucoup de son influence sur l'évolution des conceptions et des lois internes. Mais reste l'étape la plus difficile à franchir, celle de sa transformation en un instrument diplomatique de caractère contractuel, achevant de lier juridiquement les Etats.

Néanmoins, dans sa forme actuelle, cette Déclaration, adoptée à une majorité voisine de l'unanimité des votants, qui fait appel à la libre et consciente adhésion des hommes, demeure pourvue d'une grande force morale dans l'orientation des peuples et de leurs gouvernements vers la pratique effective du respect de la personne humaine et de ses droits essentiels.

MA DERNIERE VISITE A ALBERT ROUSSEL

Par **ROBERT DUMAINE**

Conjonction est particulièrement heureuse d'offrir à ses lecteurs un article inédit de M. Robert Dumaine, écrivain et musicologue, Président de l'Alliance Française de Dieppe. Celle-ci, on le sait, entretient, sous l'impulsion de ce grand ami d'Haïti, d'étroites relations avec celle de Port-au-Prince.

27 août 1936 : Albert Roussel subit les premières atteintes d'une crise d'angine de poitrine.

Arrivé à Royan le 28 juillet 1937 pour rétablir sa santé, il s'alite le 13 août et le 27 du même mois il ferme les yeux.

Les faits que nous allons relater se placent le 17 juillet 1937. Ils sont pour nous vivants comme s'ils dataient d'hier.

Convié par le Maître, qui avait voulu revoir une dernière fois des paysages qui lui étaient chers, nous nous dirigeons vers ce vallon si poétique de Varengueville près de Dieppe : Vasterival.

Le « crachin » embuait l'atmosphère. La campagne était triste. Le décor avait ce caractère âpre et sauvage que lui donne la nature lorsqu'elle brosse sur un même tableau une mer grise, un ciel bas, une lande coupée d'ajoncs, au-dessus de laquelle se détachent des pins inclinés, déchiquetés et tordus par le vent du « noroît ».

Après avoir franchi la barrière, on suivait une allée bordée de roses et, bientôt, d'un buisson d'hortensias bleus, émergeait la maison, rustique.

Nous gravissons quelques marches, traversons la salle à manger avec sa cheminée ornée de pavés anciens de Savone et son mobilier d'un beau modernisme composé et dessiné par la maîtresse de maison elle-même.

La porte du fond s'ouvre ; dans l'embrasure apparaît la silhouette fine d'Albert Roussel ; il nous accueille avec un sourire distingué, des petits yeux gris, pétillants d'esprit et de malice. Certains esprits peu avertis auraient pu croire que c'était de la

timidité ; il possédait la grandeur qui s'ignore, la courtoisie ; de son être se dégageait cette ordonnance bien française, trait caractéristique de tout son œuvre.

Le bureau du Maître est constitué par une vaste pièce qui ouvre de trois côtés sur la campagne d'une part, la gorge de Vasterival d'autre part ; il semble que l'ancien officier de marine ait voulu avoir toujours sous les yeux les horizons infinis. « La mer, la vaste mer, console nos labeurs » écrivait Baudelaire.

Au centre de la pièce, carrelée de pavés rouges, une grande table sur laquelle il compose : à sa gauche sont posés d'épais cahiers de musique, dans un coin le piano à queue.

La conversation est empreinte de mélancolie. Albert Roussel nous dit tous les regrets qu'il éprouve à la pensée que sa santé l'oblige à quitter une région à laquelle il était si solidement attaché depuis dix-sept ans ; il nous invite à faire le tour de sa propriété. Comme Mme Roussel lui tend une longue houppelande pour le protéger de la pluie : « Elle ne me quitte pas depuis mon voyage aux Indes », nous dit-il et aussitôt nous avons la vision de Jeypour, la « Ville rose » des Evocations, la vision du cadre où évoluent les personnages de *Padmavâti*. Puis le Maître parcourt avec nous ses jardins étagés, nous fait goûter l'harmonie du paysage où se mêlent si joliment les pins, les pâturages et la mer comme toile de fond.

Un moment nous nous asseyons dans le bow-window de la salle à manger et nous venons à parler « musique. »

Nous faisons allusion aux auditions importantes de ses œuvres durant la saison précédente, à celles qui se préparent pour la saison suivante, puisque les grandes associations symphoniques de Hollande, de Belgique, de Tchécoslovaquie et d'autres pays devaient lui consacrer des festivals. Albert Roussel est un modeste et ne parle pas de lui-même. Lui, le Maître incontesté de la musique symphonique française, évoque ses interprètes, les grands chefs, Philippe Gaubert, Paul Paray, Albert Wolff, Pierre Monteux ; il nous dit son admiration pour le polonais Rodzinski, qui vient de se révéler à Paris et possède sur l'orchestre un dynamisme attractif peu commun.

« Mais n'êtes-vous pas le président du Comité d'Organisation de la Musique pour l'Exposition Internationale de 1937 ? » lui demandons-nous. — « Oui, répond-il et ce fut une lourde tâche ». Il nous parle principalement de la saison d'opéra-bouffe de la Comédie des Champs Elysées pour laquelle le but poursuivi par le Comité a été de faire connaître de jeunes compositeurs, Manuel Rosenthal, Maurice Thiriet, Tibor Harsanyi, Louis Beydts, Marcel Delannoy, etc...

Nous ne pouvons nous empêcher de songer que cette jeune école répond aux pensées secrètes du Maître qui, dès 1928, déclarait dans une interview rapportée par le « Guide du Concert » qu'il ne croyait plus au drame lyrique dont le temps était passé, que la vérité était dans le ballet et l'opéra-bouffe.

L'entretien est terminé. Nos hôtes nous accompagnent ; le Maître montre le chemin à suivre pour la voiture, il fait un amical salut de la main et c'est le dernier souvenir que nous emporterons de celui qui aujourd'hui, repose à jamais au flanc de la falaise couronnant la baie des Moustiers...

La baie des Moustiers... Bien souvent je suis retourné méditer dans ce cimetière marin qui me fait songer à cet autre cimetière marin, celui de Paul Valéry.

*Une fraîcheur, de la mer exhalée,
Me rend mon âme... O puissance salée !
Courons à l'onde en rejaillir vivant.*

La baie des Moustiers... Sur la côte âpre se dresse la tombe dans laquelle reposent les restes de l'artiste, somptueuse, riche de sculptures, symbolisant les œuvres écloses à Vasterival :

« Vasterival — nous confia un jour Mme Roussel — demeurera mémorable dans l'histoire musicale, car ce coin de Normandie est intimement lié à l'œuvre de mon mari. » Ainsi sont stylisés dans le bronze la *Naissance de la lyre*, *Bacchus et Ariane*, *Madrigal aux muses*, *Les dieux dans l'ombre des cavernes*, *Extrait des Evocations*, enfin *Krishna des Joueurs de Flûte*.

Sur le côté du tombeau face à la mer : une simple caravelle évoquant la vie du marin, avec cette phrase du Maître : « C'est en face de la mer que nous finirons nos existences et que nous irons dormir pour entendre encore au loin son éternel murmure... »

Poèmes

MIBOSIEN (Haïti) *

MARCHANDE DE KENSCOFF

*Dans la baie
de ton corsage
de zéphyr brûlé sur le blalli
mes yeux
de curiosité
sont morts et enterrés
marchande de Kenscuff.*

*tu venais
ange des altitudes glacées
mais
tu ne viens plus
offrir
des toupies de carottes
des boules de bettrouges
des houppes de laitues
au bord
de la grand'route
dans un panier
de bambou.*

*Fée des sources d'argent
il était
de bonne heure
la dernière fois.
Dans la nuit de ton départ
tu m'avais caché
ton visage de princesse*

(*) Les auteurs haïtiens et français doivent adresser à l'Institut français les poèmes qu'ils aimeraient voir publier à cette place.

et volé
la coupe
de ta taille de ballerine
les contours aussi
de tes hanches
de bananiers
madam' gros michel.

Viens
reviens
reine des champs de légumes
verts, frais

me rendre
mes yeux
morts et enterrés
dans ton corsage ;
les
laisser voir
ta taille de ballerine
tes hanches de bananiers,

et laisser
cette prière
s'attacher
à ta démarche
acrobate
de nèguese
créole.

Bourdon, août 1951

ANDRE MANCEL-BIZE (France)

VISAGE

Composé de sourire et d'absence
Il est tout l'envers d'un silence
Que tu ne peux ne pas lire, en dépit
De l'œil brillant, de la lèvre qui rit.

Le sanglot que retient ta présence
Tu l'entends sous cette indifférence,
Et vous tremblez, faibles courbes de chair,
Où l'âme, malgré vous, se livre d'un éclair.

GERARD DAUMEC (Haïti)

REMOUS

*Ils allaient noirs comme une nuit sans étoiles
les fils d'Afrique aux muscles de métal.
Ils allaient berçant leurs craintes et leurs angoisses
au tangage douloureux du négrier fatal.*

*Leur âme exilée de leur enveloppe rugueuse
partait à la dérive sur la mer onduleuse
pour retrouver là-bas dans les lointains tragiques
l'Afrique mystérieuse qui dort sous les Tropiques.*

*Ils modulaient tout bas dans la cale obscure
ces chants plaintifs et doux qui bercent la douleur
en invoquant sans cesse dans ces cachots impurs
la protection des dieux de l'Afrique tutélaire.*

*Privés de l'oxygène de toutes leurs libertés
ils tombaient terrassés par une étrange fatalité
ayant pour seuls compagnons la tristesse et les tourments
et l'étreinte métallique de la rancœur et des carcans.*

(*) Extrait d'un recueil à paraître intitulé «Reflets d'ombre» préface de Roussan Camille.

Silhouette

CAMILLE LHERISSON (*)

par Simon B. LANDO

Le livre que voici (2) est un document capital à verser aux archives scientifiques d'Haïti. Ce sont les actes du Congrès international de philosophie, tenu à Port-au-Prince du 24 au 30 septembre 1944, sous la présidence d'honneur de S. E. M. Gérard Lescot, Secrétaire d'Etat des Relations Extérieures et de Jacques Maritain. Avez-vous bien entendu la date ? En pleine seconde guerre mondiale, la capitale haïtienne fut le siège d'une assemblée de savants chevronnés, venus de toutes les parties du monde libre. La France combattante était présente non seulement par le grand philosophe catholique Jacques Maritain mais encore par des communications des auteurs suivants : André Spire, M. l'Abbé Parent, Roger Bastide, Jacques Hadamard, Aimé Césaire. Un Français d'Haïti, le R. P. Bettembourg, fut parmi les « contributeurs ». LL. EE. Monsieur Milon de Peillon, Ministre délégué du Gouvernement provisoire de la République Française et Monseigneur Le Gouaze, Archevêque de Port-au-Prince, étaient vice-présidents d'honneur. Le volume est gros, la matière abondante et variée ; les vues échangées, sur terre haïtienne, ne sont pas inférieures en qualité et en dignité à celles qui se discutaient alors dans les vieilles métropoles du savoir.

Assurer avec éclat le succès de semblables assises était certes un effort sans précédent. La personnalité qui a accompli ce miracle, agissant au nom de la Société haïtienne d'Etudes Scientifiques, fondée en 1937, était un médecin encore jeune, revenu dans son pays après avoir été inscrit aux Universités de Mac Gill et Harvard ; après avoir mené aussi des recherches pour son propre compte

(*) Paroles d'accueil prononcées avant la conférence du Dr. Camille Lhérisson le 20 novembre 1951 (voir page 56).

(2) Travaux du Congrès International de Philosophie 1944. Des Problèmes de la Connaissance. (Imprimerie de l'Etat — Port-au-Prince, Haïti).

grâce à la Rockefeller Foundation. Au début de la guerre, il s'était, en outre, lié fraternellement à New-York avec le groupe des intellectuels français fondateurs de l'Ecole Libre des Hautes Études. Il a partagé les soucis, les peines, l'enthousiasme et la confiance en la victoire alliée de ces hommes qui avaient nom : Jean Perrin, Henri Focillon, Alexandre Koyré, Gustave Cohen. M. Alexis Léger lui accorde également, dans son hautain exil, son estime et son affection.

Le Dr. Camille Lhérisson, c'est de lui qu'il s'agit, vous l'avez deviné sans peine, est incontestablement un des intellectuels haïtiens les plus brillants de sa génération. C'est un savant solide ; reconnu par ses pairs étrangers, qu'ils soient Américains comme James Leyburn ou Français comme Maritain qui a préfacé son « Essai de Biopsychologie ». (1) Des revues professionnelles de réputation mondiale telles que la « Presse Médicale » de Paris et « Protoplasma », de Berlin, publient ses articles. Quand je suis arrivé dans ce pays, j'étais porteur d'une lettre de recommandation m'introduisant auprès de lui. Elle était signée d'un de mes maîtres de la Sorbonne.

Mais Camille Lhérisson est mieux qu'un savant de cabinet. C'est un animateur hors pair ; un homme de grande et efficace volonté. Bien qu'encore jeune, il a vu son mérite d'organisateur et d'administrateur recevoir les plus hautes consécration officielles. N'était-il pas Ministre il y a quelque mois ?

J'aimerais m'attarder quelque peu à la qualité exceptionnelle de l'amitié qu'il voue à la France.

Né et formé en Haïti, notre conférencier n'a connu physiquement notre pays qu'il y a quelques semaines. Il va vous parler lui-même de cette émouvante première rencontre à laquelle en esprit, il n'a jamais cessé de se préparer.

Le Dr. Lhérisson appartient à une famille où une véritable dévotion, puissante et parfois jalouse, entoure tout ce qui est français. Son père, éducateur, écrivain et homme politique des plus en vue, a longtemps présidé notre Alliance de Port-au-Prince. Ida Gostalle, sa mère, fut Française. Petite fille d'un rabbin de Bordeaux, elle l'a élevé dans le culte et les contes de notre pays. Elle brûlait d'un patriotisme passionné, à la mesure de toutes les épreuves. Deux de ses fils, issus d'un précédent mariage, sont morts pour la France, soldats l'un et l'autre, pendant la guerre de 1914-18, du 18^e Régiment d'infanterie de Pau. Un ancêtre maternel du Dr. Lhérisson, le Dr. Lewell, fit ses études à l'Université Boyden (Brun-

(1) C. Lhérisson : De la personnalité de l'être à la connaissance. (Imprimerie de l'Etat — Port-au-Prince, Haïti).

swick-Maine), mais avait suivi dans sa jeunesse, en 1832-33, à Paris, les cours du grand Dupuytren. Ascendance, souvenirs, éducation, exemples illustres composant à cette famille haïtienne, comme à nombre d'autres, une toile de fond, des références, des archives, je dirai presque des titres de noblesse français.

Il vint, enfin, le jour où le Dr. Camille Lhérisson pouvait fouler le sol familial jusqu'alors seulement à ses rêves et à de ferventes méditations. C'était en juin dernier. La confiance du Chef de l'Etat ayant fait de lui le Président de la Délégation Haïtienne à la VI^e Conférence internationale de l'Unesco, il s'installe à Paris, quelques semaines, inoubliables pour lui comme pour ses amis. Après ce que je vous ai dit de ses antécédents, vous ne serez pas surpris de son adaptation, ou mieux de son intégration immédiate et absolue. D'emblée, sa prestance, son autorité, son éloquence l'imposaient à la tribune de l'Assemblée. Il touche jusqu'aux larmes la Délégation française en demandant à tous ses collègues de s'unir, à l'occasion du Bi-millénaire, dans un hommage à Paris, « cité, dit-il, tout imprégnée de gloire et d'histoire où il existe une tradition séculaire de grandeur et de générosité dans la pensée. » Son discours — je devais le trouver quelques jours plus tard, somptueusement édité par les soins de notre Imprimerie Nationale (1), sur le bureau d'un proche collaborateur de M. Gaston Monnerville, Président du Conseil de la République. L'orateur lui-même m'apparut, alors que je débouchais par hasard en voiture de la rue de Tournon, haut de stature, large d'épaules, le regard tourné au loin, le visage immobile face à Paris, dans le porche du Palais de Catherine de Medicis. On eût dit qu'il voulait pénétrer d'un seul coup d'œil l'immense ville, l'attirer à lui, l'aspirer. Je le rencontrai aussi au Théâtre. Nous déjeunâmes un jour au Quartier latin avec lui et la charmante Madame Lhérisson. Il fut de toutes les célébrations, de toutes les fêtes, de toutes les réunions. En l'espace de deux mois, il aura tout vu, tout entendu ; il aura été le plus Parisien des Parisiens. Il a été partout. Les personnages les plus consulaires l'ont reçu : hommes politiques, sommités médicales, artistes, écrivains. A tous, il a inspiré le désir de mieux connaître et de visiter Haïti. En vérité, sa mission a été bien remplie.

En lui cédant la parole, j'éprouve de la joie et de la reconnaissance. Que n'est-il venu plus tôt faire entendre sa voix parmi nous ! Je suis tenté de dire, transposant sans égard à sa modestie, un regret célèbre « Rien ne manque à sa gloire. Il manquait à la nôtre. »

(1) C. Lhérisson. Discours pour l'UNESCO. Paris, Imprimerie Nationale 1951.

COURRIER DE FRANCE

COMMENT EVOLUE LA POPULATION DE LA FRANCE

par Paul LOUIS

Il est bon de jeter, de temps à autre, un coup d'œil sur l'évolution numérique de notre population. C'est une estimation qui se lie plus ou moins à notre état financier et à notre avenir économique. Elle est donc grosse de conséquences de toute nature.

Les chiffres, que je vais donner à nos lecteurs, se réfèrent aux dernières années et par suite sont doublement intéressants.

En 1950, la France comptait quarante et un millions cinq cent mille habitants. C'étaient un million deux cent mille de plus qu'en 1947, et de 1947 à 1950 la progression avait été régulière. C'étaient deux millions trois cent mille de plus qu'en 1913 avant la première guerre mondiale. Il y avait eu diminution de 1936 à 1946, diminution qui s'expliquait d'une part, en sa brutalité — un million cent cinquante mille unités — par la faiblesse de la natalité et de l'autre, par le départ d'un certain nombre d'étrangers, et elle atteignait plus le sexe masculin que le sexe féminin.

Voilà des chiffres initiaux, mais les constatations démographiques en comportent d'autres, pour la dernière période triennale, et ils sont instructifs.

On croit généralement que le total des mariages a été sans cesse en croissant. Rien de plus inexact d'après les statistiques officielles qui en ce domaine sont puisées à d'excellentes et incontestables sources. Pour quatre cent vingt sept mille mariages en 1947, il y en a eu trois cent trente mille en 1950. Par suite la diminution a été d'un quart.

Par contre, le nombre des naissances vivantes — j'insiste sur ce mot vivantes — n'a pas fléchi. Il a atteint à huit cent soixante cinq mille.

La natalité dépasse de beaucoup la mortalité et il faut s'en féliciter. Jamais la mortalité n'a été aussi basse en France. Le taux par dix mille habitants n'est plus que de cent vingt-quatre. Ce qui atteste les progrès de l'hygiène, ceux de la médecine, de la chirurgie et l'efficacité des médicaments nouveaux. Il y a quarante ans, la mortalité montait à cent soixante sept pour dix mille. On tiendra compte aussi du rôle que joue la sécurité sociale dans

la vie de la France et par suite on appréciera ses résultats à côté de ses dépenses annuelles. Si l'on prend la mortalité infantile, elle a baissé en dix ans de huit cent cinq pour dix mille à six cent cinquante deux pour la catégorie des enfants de moins d'un an (masculins) et de 6,19 à 5,11 (féminins). A l'autre extrémité de l'échelle, le chiffre de décès a rétrogradé de trois pour cent pour les octogénaires masculins et de six pour cent pour les octogénaires féminins : ce qui permet de dire que le Français vit plus longtemps qu'autrefois.

En somme, jamais autant que dans les dernières années on n'avait constaté l'excédent des naissances sur les décès. Il a été de près d'un million de 1948 à 1950.

Le remplacement des générations pour lequel on avait naguère tant d'inquiétudes est donc maintenant hors de souci.

Le taux net de cette reproduction qui jusqu'à la guerre avait été inférieur à cent, s'abaissant même parfois à quatre vingt sept s'est rapidement relevé. Il était de cent vingt sept en 1946, de cent trente et un en 1947 et de cent trente-trois en 1948.

Si l'on s'attache à la nuptialité, que nous avons déjà évoquée plus haut, en gros, c'est en 1945 qu'elle avait touché à son niveau le plus élevé. C'était cinq cent quatorze mille, et par suite du retour des prisonniers ou de la célébration d'unions ajournées à raison des circonstances. C'est chez les hommes de vingt-cinq à vingt-neuf ans que se trouve le taux maximum et de vingt à vingt-quatre ans chez les femmes.

Les livres

Robert MARGERIT — *Le Dieu nu*

Prix Renaudot 1951 (éd. N. R. F.)

Les promotions littéraires de fin d'année, en France, n'ont pas donné lieu à de véritables surprises. Cadet du Prix Goncourt, le Prix Renaudot (qui se décerne le même jour) a eu longtemps la réputation de compléter les choix de son prestigieux aîné, et même très souvent de le suppléer, en réparant une omission. On citera, comme exemples, depuis la Libération, seulement, les prix accordés par le Renaudot à Roger Peyrefitte, Henri Bosco, David Rousset, Louis Guilloux, Pierre Molaine, etc., lauréats possibles mais omis ou écartés du Prix Goncourt.

Cette année, après de longs débats, le Prix Renaudot n'est pas venu au secours d'un malchanceux. Il a récompensé un écrivain qui avait déjà tenté ses chances auprès de lui. Et cette décision prend plus la signification d'une adhésion à la persévérance d'un écrivain que d'une découverte inopinée. Du moins, cette constatation n'enlève-t-elle rien au mérite de M. Robert Margerit, ni aux qualités certaines de son livre : *Le Dieu nu*.

M. Robert Margerit a publié plusieurs ouvrages, dont l'un, un roman intitulé *Mont-Dragon*, que précisément, il y a deux ans, M. Julien Gracq, « lauréat malgré lui » du Prix Goncourt 1951 et critique ombrageux, avait signalé à l'attention publique comme représentant « une exceptionnelle réussite littéraire ». M. Robert Margerit pratique un second métier : il est l'animateur de la rédaction du journal *Le Populaire du Centre* à Limoges. C'est un garçon d'une quarantaine d'années (né à Brive, Corrèze) au long visage détendu ; un pli d'austérité cerne une bouche aux lèvres fortement marquées ; sous un front intimidant de hauteur, que coiffe une chevelure brune soigneusement calamistrée, les yeux ont, sous le verre des lunettes, une fixité douce et rêveuse.

Ce provincial — qui se destinait d'abord à la peinture — a reçu une forte formation classique ; il est demeuré un grand dévoreur de livres. Ses auteurs favoris sont Homère, les poètes latins dits épicuriens, les auteurs anonymes des *Mille et une nuits*, Shakespeare, les conteurs du XVI^{ème} siècle, Voltaire et les mémorialistes du XVII^{ème}, Stendhal, Sainte-Beuve, Balzac ; parmi les modernes, Proust, Colette et Valéry. Son œuvre se ressent grandement de ces disciplines. Plus particulièrement, *Le Dieu nu*, roman très dense, formé sur

une analyse rigoureuse. A propos de cet ouvrage, M. Robert Margerit a déclaré lui-même : « Mes romans se forment toujours autour d'un ou de plusieurs personnages, ou plus exactement autour du mystère de ces personnages. Je les vois. Ils se dressent eux-mêmes autour du souvenir d'êtres réels ou de fragments d'êtres. Et le caractère que mes songes leur prêtent leur impose un décor, une atmosphère. Je les renforce de croquis, de dessins, parfois de modelages qui les précisent, et quand je commence à écrire, quand je récris, comme toujours, deux ou trois fois mon roman, ils ont une réalité palpable. Si j'écris, c'est pour découvrir les réactions des êtres les uns sur les autres ».

Ainsi, le romancier du *Dieu nu* s'est-il très précisément défini. Il est bien un créateur de types, d'êtres — et qui doit les faire vivre. C'est, de toute évidence, ce trait de la conception et de la composition romanesques que le jeune jury Renaudot a voulu mettre en évidence, à un moment où le roman français se prête, dans des styles plus ou moins bâclés, à trop de confessions gratuites et tourne le dos à la fameuse formule de Stendhal : « Le roman est un miroir promené le long d'un chemin ». Le miroir, avec M. Robert Margerit ne se promène, sans doute trop souvent, que le long des alcôves ou des boudoirs ; mais c'est un fait, on le promène — et on le promène fort loin !...

Le Dieu nu est, d'ailleurs, un roman de grand ton. On y sent maîtrise et pensée. Le romancier s'y avère analyste de la vie profonde. Certes, il accorde à la sensualité une place éminente. On a pu le dire parfois un peu « trouble ». C'est là une définition sommaire. En fait, il ne recule pas devant la gamme des notations osées, ni devant l'évidence des défaillances de la chair. Le style qu'il emploie, qui rappelle souvent celui d'un petit maître du XVII^{ème} siècle, fait passer le morceau. Et le morceau n'est d'ailleurs qu'accessoire. Avec son roman *Le Dieu nu*, l'intention est visible : elle serait de donner, au-delà de l'histoire d'une passion, « une leçon ardente et chaste ». Ces deux adjectifs, empruntés au vocabulaire même de l'auteur, disent suffisamment la pureté ou si l'on veut l'intention de pureté de la création originale.

Le roman est simple. Il est à trois personnages : Bruno, le narrateur, sa sœur, l'attirante, voire inquiétante Marité, et l'adorable Jacqueline. C'est entre ces trois personnages que se nouent et se dénouent les fils de la passion. Le récit est à la première personne. C'est, en général, un avantage. Pour les souvenirs ranimés en désordre par Bruno, quelles perspectives de légère grisurie poétique !... Pour le lecteur, l'éclairage ainsi obtenu ne facilite pas la netteté du récit, qui a les qualités d'un conte où passent et repassent les ombres des *Liaisons dangereuses*.

Le Dieu nu, comme le définissaient les Grecs, est l'amour. Un amour pris dans ses ambiguïtés et ses mystères. Ses voiles sont ceux d'Isis. Qu'importent les événements qui menacent (l'action se déroule, en province, en 1938-1939) ; ce qui compte pour Bruno, c'est, dit-il, « mon amour des êtres et de l'amour ». Beaucoup de points, d'ailleurs, demeurent obscurs dans cette histoire à trois personnages. On n'est pas fixé sur les sentiments qui unissent Bruno à Marité,

Marité à Bruno. On frôle souvent l'équivoque. Et on ne sait pas exactement pourquoi Bruno abandonnera Jacqueline après l'avoir aimée. On peut — et l'on doit vraisemblablement — répondre que Bruno s'attache à Jacqueline lorsqu'il s'aperçoit qu'il n'aime plus Marité... comme une sœur. Que cherche-t-il auprès de Jacqueline d'autre que la part d'enfance qui est désormais absente chez cette bizarre Marité, — qui ressemble à ces héroïnes tourmentées de François Mauriac? Ainsi, se développe ce livre d'ombres et des saisons de la terre qui réagissent violemment sur les êtres. Ainsi, se poursuit ce roman qu'il faut lire à petites doses pour en saisir les infinies nuances. M. Robert Margerit a mis plus de quatre années pour le mener à bien. Le temps respectera ce léger monument de « l'éternité enfantine de l'amour sans la chair », qui se dresse aux confins de ce monde de *l'ailleurs* dont les poètes — Nerval plus que tout autre — ont toujours ressenti les subtiles attirances.

Paul ELUARD — *Première anthologie vivante*
de la poésie du passé

(Paris — éd. Pierre Seghers — 1951)

J'étais un jour chez Paul Eluard, qui défendait les vertus rhétoriques de la poésie française. C'était prêcher un converti, et je le soupçonnais de le faire par gentillesse à mon égard, car rien n'était plus éloigné de l'image que je me faisais de lui que le goût de la rhétorique. C'est alors qu'il me cita quelques textes admirables, de poètes anciens dont les noms m'étaient souvent inconnus : il les accompagna de remarques si justes sur la structure de leur langue et la vigueur des thèmes qu'elle exprimait, que je commençai de pressentir un Eluard tout nouveau, celui que mon sujet d'aujourd'hui nous révèle : notre plus grand amateur de poèmes. Sa *Première anthologie vivante de la Poésie du passé* que publie l'éditeur-poète Pierre Seghers, continuant le grand effort au service de la poésie qui a fait de son nom un symbole, est peut-être plus significative quant à la personnalité d'Eluard que son anthologie précédente, limitée aux modernes : *Le meilleur choix de poèmes est celui que l'on fait pour soi*. Celle-ci pouvait apparaître comme la constellation poétique chère à toute une génération, et dont la génération suivante verrait s'éteindre quelques étoiles : le livre était beau, stimulant, pas toujours convaincant, me semblait-il. Mais ce livre-ci, de Philippe de Thaun (XII^{ème} siècle) à Ronsard, de du Bellay à l'abbé Cherrier (XVIII^{ème}) ! Si j'osais dire qu'une anthologie peut-être un chef-d'œuvre contemporain, je qualifierais ainsi ce qu'a fait pour nous Eluard. Je ne connais rien de comparable à ce livre dans son ordre ; tout pâlit devant lui, et l'anthologie d'André Gide apparaît ce qu'elle est au fond, un choix médiocre fait par un littérateur qui n'était aucunement poète. Au contraire, le choix d'Eluard nous confirme dans notre admiration pour ce dernier : c'est le choix de toute une vie de lectures qu'aucun sectarisme esthétique n'a limitées. C'est la manifestation du goût le plus divers et le plus sûr, et davantage encore, du sens

critique le plus rigoureux pour ce qui est de nos constantes poétiques, du génie permanent de la langue, où des textes du Moyen-Age semblent faire écho à certaines rêveries surréalistes, où, des naïfs aux savants, l'inspiration ne s'affole jamais mais demeure sous le vif contrôle de l'intelligence. Cette deuxième anthologie nous permet de relire la première dans sa perspective historique : non, les surréalistes n'étaient ni des farceurs ni des assassins du langage, mais bien souvent au contraire ses restaurateurs. Quant à Paul Eluard, nous découvrons sa vraie grandeur parmi nous : il est le moyen-âge, notre Jean de Meung ou notre Chrétien de Troyes ; il combine l'imagination populaire et ce sens de l'amour entendu comme une religion que nous avons perdu depuis le XVIème siècle, et dont c'est la gloire impérissable du poète que de l'avoir réinventé.

Je ne sais si la Chaire de Poésie au Collège de France, vacante après la mort de Valéry, a été pourvue depuis. Si elle le fut, son titulaire actuel n'est pas un poète : autrement cela se saurait. Si elle est restée vide, qu'on y installe Paul Eluard. Les huit pages de sa Préface l'en rendent cent fois digne : c'est un grand texte classique dont chaque phrase est l'ellipse d'une vaste pensée. J'ai toujours regretté qu'Eluard se sentit non pas un complexe d'infériorité devant la prose, mais peu de goût pour elle, et peinât par coquetterie sur le moindre texte non poétique, à la manière d'un écolier qu'ennuie son devoir. Quelle belle prose pourtant que la sienne, limpide et nourrie de raison dans l'expression de ce qui touche à l'irrationnel ! Analogiquement, elle a toutes les vertus de sa poésie : l'élégance, la transparence exacte, le jeu de rapports étendu entre le concret et l'abstrait. Elle est tout ensemble didactique et spontanée : c'est l'unité d'une âme et d'un esprit qui l'anime. Mais Eluard poète est déterminé par sa poésie : non pas limité, engagé dans un langage uniquement sien, dont on imaginerait qu'il le rendît peu sensible à celui de poètes éloignés de lui par l'inspiration ou le verbe. Ces huit pages de prose, dont l'Anthologie qui les accompagne n'est que l'illustration, nous donnent la preuve qu'un très grand poète ne se limite pas à lui-même, qu'il est la synthèse de toute une histoire dont les aspects les plus divers l'ont nourri. Eluard au Collège de France, ce serait toute notre poésie qui s'y ferait entendre depuis que notre langue s'est formée.

Je ne veux pas déflorer ici le plaisir que trouvera dans ce livre tout amateur de poèmes fatigué de l'incessant rabâchage des anciennes anthologies. Pour ma part, je sais gré à Paul Eluard d'avoir fait une place aussi grande à Rutebeuf, Eustache Deschamps, Jean-Baptiste Chassignet et mon cher Agrippa d'Aubigné. Mais ceux-là sont des seigneurs dont la gloire, obli-térée par notre indifférence parfois, n'en est pas moins celle de grands noms : hormis Chassignet peut-être, dont les sonnets sont plus beaux que ceux de Sponde, et s'égalent à l'art de du Bellay, à la gravité du dernier Ronsard. Ce sont les anonymes, ou les sans-grade, auxquels Eluard rend le premier un honneur qu'ils méritent bien. Si l'on veut se rendre compte de la richesse verbale qui fut celle du français, trésor perdu, source méprisée jusqu'au XXème

siècle, et qu'Apollinaire ou Jarry nous ont rendus, qu'on lise par exemple André de la Vigne au seuil du XVIème ; si l'on veut apprécier l'exubérance d'un humour capable de toutes métamorphoses, fait de jeux de langage, de féerie, de cruel esprit d'observation, d'imagination au galop mais dont un cavalier sûr tient les rênes, qu'on lise Jean Bodel d'Arras, Philippe de Beaumanoir ou Claude Chénier. Et c'est encore le XXème siècle en germe, dans les « fratraseries », dans les chants populaires, dans un lyrisme libéré des conventions mais d'autant plus proche du génie originel, de l'originalité subtile et profonde que des siècles de littérature ont refoulée. Quant aux esthètes qui font la petite bouche devant la poésie de circonstance, née de l'indignation, de la misère, du désir révolutionnaire qui retentit siècle après siècle avec une continuité d'accent bouleversante, l'Anthologie d'Eluard devrait les porter à faire leur *mea culpa*. Je pourrais continuer ainsi pendant des pages : faire de ce livre un instrument de travail qui m'aiderait à définir les structures verbales et les thèmes de notre poésie. Ce livre n'est en effet qu'un commencement : une fois lu, il exige d'autres lectures, une attention et une responsabilité plus grandes en face du langage poétique. J'ai été heureux, en passant, d'y voir confirmée par l'exemple l'une de mes idées les plus chères sur l'importance de la lettre « r » dans notre poésie. On y trouverait aussi matière à réflexion sur les diverses sonorités de l'« e » muet, sur la plasticité de nos mètres figés, plus tard dans un alexandrin rigide, sur le vers-libre en contrepoint du vers régulier. Comment résumer ? Voilà un très grand livre, et qui ajoute à la reconnaissance que la poésie française doit à l'un de ses meilleurs témoins : Eluard.

Charles BRAIBANT — *Le métier d'écrivain*

Collection « Les grandes professions françaises »

Paris — Corrèa, 1951

Le métier d'écrivain comporte-t-il des règles ? M. Charles Braibant, en qui le romancier le dispute à l'archiviste, vient de publier sur ce sujet, dans la remarquable collection des « Grandes professions françaises » éditée par Corrèa, un livre quasi-définitif. Il a fort soigneusement épluché, de Montaigne à Cocteau, quelques centaines de bons auteurs, afin de leur arracher le *pourquoi* et le *comment* de la création littéraire. Je ne reprocherai à cet excellent ouvrage qu'une préface un brin grandiloquente et imprécatoire. J'y relève pourtant ce passage qui me plaît : « Si tu vis en province, restes-y. Les hommes les plus intéressants, ceux dont la conversation t'instruira le plus, sont des provinciaux qui viennent de temps à temps à Paris, pour se tenir au courant, comme on dit ». Voilà qui remet la France en équilibre, sans que Paris y perde rien. Les autres conseils de M. Braibant à un cadet imaginaire me plaisent moins par ce qu'ils ont de sentencieux, et précisément de contradictoire avec les mille et une opinions réunies dans son livre, qui ne sont elles-mêmes que contradictions.

« Pourquoi écrire ? » demande le premier chapitre. « Pour tenir nue sa dame, une fois, avant la croisade », répond le sire de Coucy dans une chanson publiée par Joseph Bédier. « Pour assagir la France », dit Charles d'Orléans. Ce sont là deux points de vue différents, mais également sages. « Pour se connaître soi-même », dit Montaigne. « Pour plaire », proclament les classiques : Boileau, La Fontaine, Molière, Racine... Ah ! la fameuse phrase de la préface de *Bérénice*, commentée de siècle en siècle par des millions d'écoliers : « La principale règle est de plaire et de toucher... »

La Bruyère écrit « pour instruire ». Voltaire aussi, avec ce correctif que « le secret d'ennuyer est celui de tout dire ». Vive Stendhal qui confessait voici plus d'un siècle : « Je mets un billet à une loterie dont le plus gros lot se réduit à ceci : être lu en 1935 ».

Pourquoi écrire ? « Pour moi-même ! » tonne Flaubert. « Par faiblesse », ironise Valéry (mais ce n'est pas du meilleur Valéry). « Pour mieux écrire », explique Max Jacob (et c'est du meilleur Max Jacob). Voici enfin deux bien belles réponses : « J'écris, dit la première, pour mettre quelque chose à l'abri de la mort ». La seconde : « A quoi sert l'écrivain, si ce n'est à tenir des comptes, que ce soit les siens, ou d'un magasin de chaussures, ou de l'humanité tout entière ?... » Vous êtes, chers lecteurs, trop à la page pour ne point avoir reconnu Gide et Claudel.

Sautons les opinions sur les conditions morales de la création, ni très drôles, ni très claires, et passons à ses conditions physiques. La majorité des connaisseurs conseillent de se lever tôt pour écrire, et parmi eux Benjamin Constant, Lamartine, Michelet, Stendhal, Dumas fils. Autre grave problème : l'écrivain doit-il manger ? Balzac et Barbey d'Aurevilly disent que non. Mais nous devons à un contemporain du Prince souverain de la poésie romantique cette étonnante révélation : « M. Hugo fait dans son assiette de fabuleux mélanges de haricots à l'huile, de bœuf à la sauce tomate, d'omelette, de jambon, de café au lait relevé d'un filet de vinaigre, d'un peu de moutarde et de fromage de brie qu'il avale indistinctement très vite et très longtemps. Il lape aussi, de deux heures en deux heures, de grandes terrines de consommé froid ».

Léon-Paul Fargue soutenait, pour sa part, que les génies « sont plutôt gros ou bien en chair ». Carco remarque « qu'il y a moins de poètes depuis qu'il y a moins d'ivrognes ». Tous les poètes maudits ne sont-ils pas nés de l'absinthe ?

Du chapitre sur « l'Écrivain et la Langue », je détacherai cette merveilleuse parole du bon Théophile Gautier, citée par Baudelaire : « Je mettrais l'orthographe même sous la main du bourreau ». Observerons-nous ensuite les écrivains devant leur public ? La plupart d'entre eux professent qu'il ne faut point trop songer au lecteur. Ils ont certainement raison, dans l'intérêt des lettres et du public lui-même. Qui peut d'ailleurs se flatter d'appliquer une clairvoyante justice aux écrivains de son temps ? Au tableau des « Pensions et gratifications des Gens de Lettres du 30 janvier 1672 », nous cons-

tatons que Louis XIV accordait trois mille six cents livres de pension « au sieur Godefroy en considération de la profonde connaissance qu'il a dans l'histoire » et trois mille livres au sieur Chapelain dont la *Pucelle* est aujourd'hui tombée en poussière, contre deux mille livres au sieur Corneille l'aîné, mille cinq cents au sieur Racine, et mille seulement au sieur Molière « en considération des ouvrages de théâtre qu'ils donnent au public ».

L'écrivain doit-il avoir un second métier ? Etre paysan comme Emile Guillaumin, l'un des premiers prix Goncourt, bibliothécaire comme Sainte-Beuve ou Leconte de Lisle, diplomate comme Stendhal, bureaucrate comme Huysmans, armateur comme Beaumarchais, roi de France comme Henri IV, assassin comme Lacenaire, professeur comme un très grand nombre, journaliste comme tout le monde ? M. Charles Braibant, dans sa préface, recommande expressément cette assurance aux gens de plume. Les écrivains, pour leur part, se plaignent fort des contraintes de leur second métier (à moins qu'ils ne se contentent de l'exercer en surface, comme naguère Courteline, rédacteur fantôme à la grave administration des Cultes).

Ce précieux recueil de témoignages se termine sur une note d'unanimité. Il s'agit ici des écrivains et de la critique. « Il me semble, écrit Stendhal, qu'il faut du courage à l'écrivain presque autant qu'au guerrier ; l'un ne doit pas plus songer aux journalistes que l'autre à l'hôpital ». Et ce n'est pas là qu'une opinion très modérée par rapport à ses voisines. Il est vrai que le doux Charles Monselet, poète du bien-manger et du bien-vivre, nous souffle en passant cette recette : « Un critique qu'on tutoie n'est déjà plus un critique ». Avis aux amateurs d'encens.

Jean BOTROT

ARTS ET STYLES (No. 19) — *Toulouse-Lautrec*

(le numéro 700 francs)

Ce fut l'année Toulouse-Lautrec. Le musée d'Albi avait envoyé des toiles, des lithographies, des dessins, en Amérique. Ils nous sont revenus. A Paris, nous avons eu l'exposition des principales œuvres du peintre à l'Orangerie. A la Bibliothèque nationale, on a réuni un ensemble peut-être encore plus émouvant : celui des dessins, des lithographies, des affiches, où Toulouse-Lautrec atteignait à une plus parfaite synthèse de son génie que dans ses toiles, encore qu'une vingtaine de celles-ci soient d'une grande beauté. La revue « Art et Style » consacre sa dernière publication à Toulouse-Lautrec. Deux petits exposés très brefs, l'un de M. Michel Florisoone, conservateur au musée du Louvre, l'autre du président des Amis du Musée d'Albi, M. M.-G. Dortu, nous introduisent à ce choix d'œuvres peintes, dessinées ou gravées par un curieux homme qui descendait des comtes de Toulouse et du roi Louis VI le Gros. On n'estimait pas tellement l'art de Toulouse-Lautrec quand il vivait. Certains boulevardiers néanmoins se plaisaient en compagnie de ce singulier nabot qui s'encanaillait avec eux et dont la difformité comme

l'étrange gaieté, la gentillesse aussi, et peut-être les humiliations, avaient pour eux des charmes... Henri de Toulouse-Lautrec était laid. Jambes presque inexistantes, à la suite de deux chutes qui, dans son enfance, les avaient brisées et atrophiées, mais buste normal. Dans le faciès, une étonnante lippe, qu'il tordait sous une maigre moustache noire. Il portait le cheveu noir cosmétiqué et sa barbe était du même cirage. Sous des sourcils levés, également noirs, les yeux étincelaient, jouisseurs, dont les lorgnons avivaient le regard. Un nez de mardi gras, une âme gourmande tournée vers la vie, dont, à la lettre, il s'enivrait. Il aimait tous les sports, mais ne put guère pratiquer, dans les bars, que celui de l'alcoolisme. C'est de cela qu'il mourut plus ou moins, en 1901 à trente-sept ans. Les quarante planches en noir ou sépia qui illustrent ce numéro d'« Art et Style » sont d'excellentes reproductions des originaux, peintures, dessins, gravures. Elles sont suivies d'une postface de M. Edouard Julien, conservateur du musée d'Albi, sur « Toulouse-Lautrec vu par ses contemporains », qui a pour but d'excuser l'homme en faveur de l'artiste.

TOULOUSE-LAUTREC — *Yvette Guilbert*

(Paris — éd. Pont des Arts — 1 vol. 3.600 francs)

En même temps que ce numéro d'« Art et Style » vient de paraître un admirable album consacré aux images que Toulouse Lautrec a laissées de la chanteuse de genre, gloire du cabaret, Yvette Guilbert. Elle fut, avec la danseuse Jane Avril et quelques autres personnalités françaises ou anglaises du café-concert, une des grandes inspiratrices de Toulouse-Lautrec. C'est grâce à lui qu'Yvette Guilbert survit sous nos yeux, debout, gantée jusqu'aux coudes, les bras comme deux cygnes noirs ; la bouche et les narines ouvertes aux feux blafards de la rampe, comme au vent du large. « Petit monstre, dit un jour Yvette Guilbert à son portraitiste, à son poète, vous avez fait de moi une horreur ! » M. Claude Roger Marx cite ce mot dans sa présentation de l'album luxueux édité par la librairie du Pont des Arts et qui contient trente et une planches en noir d'après les lithographies originales conservées au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale et trois en couleurs, celles des affiches, le tout reproduit par le procédé Daniel Jacomet, c'est-à-dire avec autant de soin que d'exactitude.

LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAÏTI

HOMMAGE A JEAN BRIERRE

Dans la préface, à la fois si noble et si mélancolique de ton, qu'il a placée en tête de l'édition définitive de ses « Poésies complètes »(1), Etzer Vilaire rend un émouvant hommage à la France : « Quoique à distance, nous la suivons de tout notre cœur et de toute notre âme ; nous la comprenons et nous gardons une foi entière en l'avenir de justice et de vérité pour lequel elle a si noblement lutté. C'est surtout à cause de ce beau rôle d'émancipation qui fut et qui restera le sien — et par une sorte de privilège spécial inhérent à sa langue nette, fine et franche comme une épée de chevalier — que nous, ses fils lointains, malheureux et parfois méconnus, nous aurions voulu être, au seuil du Nouveau Monde, une sentinelle, un vivant écho de son clair et merveilleux génie ».

La sentinelle haïtienne au seuil du Nouveau Monde, comment ne pas en retenir l'image ? Si elle est toujours là, vigilante et fidèle à sa pure expression de langue française au milieu des terres américaines, n'est-ce pas, avant tout aux poètes et écrivains de la génération d'Etzer Vilaire que nous le devons ? C'est grâce à eux aussi que les Haïtiens qui ont certes encore de grandes difficultés à vaincre pour s'affirmer dans leur être le plus authentique, ne sont plus si foncièrement « malheureux » ni surtout « méconnus ».

Le 23 novembre 1948, dans une mémorable conférence prononcée à notre Institut (2), l'œuvre du vénérable barde haïtien était mise en lumière par Jean Briere, son jeune émule. Nous étions conviés, ce soir-là, à une relève poétique autorisant les plus grands espoirs. Le Maître n'est plus, hélas. Le disciple, jérémiénien comme lui, a jeté sur sa tombe en guise de fleurs de superbes alexandrins (3) dont la riche, douloureuse et fière cadence retentit encore dans nos cœurs. Avec le recul du temps, il se confirme que le flambeau est passé. Jean Briere le tient ferme grâce au plein épanouissement d'un talent de tous reconnu et admiré. Consacré même. N'est-ce pas lui, le chantre, le barde, en qui la conscience nationale trouve son plus sûr interprète aux moments les plus exaltants ? Que de fois avons-nous entendu de grandes assemblées l'applaudir avec frénésie ! Il n'en émeut pas moins les petits cénaclés groupant les délicats.

(1) Paris — Albert Messein — T. 1, 2, 3 — 1914 - 1919 - 1919.

(2) Conjonction No. 18, page 54.

(3) Conjonction No. 34, page 23.

La renommée de cet authentique inspiré a franchi les frontières. Des anthologies composées à l'Etranger le placent au premier rang aux côtés des Léon Laleau, des Jacques Roumain, des Roussan Camille, des René Bélance, des Morisseau-Leroy. Ses poèmes et ses proses publiés dans « Conjonction » nous ont valu des éloges vibrants, venus de tous les points de l'horizon, notamment de notre vieille Europe.

Au seuil de la maturité, Jean Brierre demeure parfaitement juvénile de corps et d'esprit, toujours svelte, l'allure souple et décidée, le front haut et superbe, le regard profond et vif, le verbe imagé et incantatoire. « Le Drapeau de demain » (1), « Les chansons secrètes » (2), « Nous garderons le dieu » (3), « Black Soul » (4), à travers toutes ces œuvres, dans le drame en vers, dans le poème de facture classique, dans le vers libre, dans le journalisme de combat, dans le roman lyrique ou réaliste, sur des thèmes haïtiens ou français ou encore universels, il use de notre langue classique avec un art consommé et original. Ses « cartons » recèlent mainte œuvre inédite, particulièrement deux grands romans. Ce créateur de rythmes et de formes n'a pas fini de nous étonner et de nous éblouir.

Son talent riche où s'harmonisent tous les apports qui font l'originalité complexe de la jeune nation haïtienne est un splendide miroir dans lequel une génération nouvelle, fière et confiante en elle-même, se plaît à se reconnaître et à se regarder en face.

C'est au milieu d'une vie publique très remplie, coupée d'épreuves et de souffrances, et des responsabilités les plus élevées, que se poursuit son ascension littéraire qu'aucune charge ou honneur n'infléchit ni ne détourne de sa pure et indépendante dignité. Chez lui, la volonté, le caractère, la fidélité ne sont pas inférieurs au prestige de l'art. Sur le piédestal qui est le sien, l'homme et le poète se drapent de la même noblesse.

Dans ses premiers chemins, l'Institut Français l'a trouvé auprès de lui, dévoué à sa cause, à sa revue, à toutes ses initiatives. C'est pourquoi, il applaudit avec infiniment de sympathie à la consécration officielle qui, de Jean Brierre, ancien Ministre et protecteur d'une industrie nationale riche d'avenir : le tourisme, vient tout récemment de faire un Conseiller du gouvernement et un Commandeur de l'Ordre national « Honneur et Mérite ».

Simon LANDO

LES GLANDES ENDOCRINES (*)

Quelle est l'importance des glandes endocrines et quels sont les moyens de se mettre en garde contre les maladies qu'elles provoquent, tel est le sujet que nous allons avoir le plaisir de développer devant vous ce soir.

Les dernières contributions endocrinologiques projettent une vive lumière sur l'importance capitale des glandes endocrines dans l'organisme et illustrent, une fois de plus, cet aphorisme bien connu : « L'Homme est la résultante de l'intégrité fonctionnelle de ses glandes endocrines. »

Le grand physiologiste français Claude Bernard définit, en substance, les glandes endocrines. Un organe dépourvu de canal excréteur et composé de cellules agencées autour de certains vaisseaux dont le but est de puiser du sang les principes essentiels afin de fabriquer des produits utiles, indispensables au bon fonctionnement de l'organisme. »

Les sécrétions qu'elles élaborent appelées *hormones* sont de vraies substances chimiques qui, par l'intermédiaire du sang, sont mises en contact de certains organes sur lesquels elles exercent leur action.

Tel est le cas de la folliculine. Les maux de tête, la nervosité, la digestion pénible, paresseuse, l'aménorrhée ; c'est-à-dire, l'arrêt du phénomène de la menstruation, constituent le lot de toutes celles qui ont, dans le sang, une quantité insuffisante de cette hormone, consécutive à une déficience ovarienne.

Ces symptômes changent quand la folliculine est sécrétée en quantité exagérée. La menstruation est de longue durée et peut même faire son apparition deux fois au cours d'un mois ?

La lutéine est la 2^{ème} hormone sécrétée par les ovaires. Elle est appelée et à bon droit, l'hormone de la grossesse, en raison des transformations qu'elle fait subir à l'utérus, de concert avec l'hormone féminisante, en vue de préparer l'arrivée du fœtus.

Chez l'homme, l'hormone appelée testostérone sécrétée par les testicules, joue un rôle aussi important que la folliculine. C'est à elle que nous devons l'épithète, pas souvent justifiée, de sexe fort, synonyme d'énergie et de combativité.

Quand elle est sécrétée en quantité insuffisante, les sujets manifestent un tempérament mou, un manque d'initiative qui étonne.

Le grand physiologiste français Brown Sequard fut le premier à mettre en valeur l'importance de cette hormone mâle, en expérimentant sur lui-même les propriétés des extraits testiculaires.

(*) Extraits d'une conférence prononcée à l'Institut Français par le Dr. Victor Noël.

L'insuline sécrétée par le pancréas a pour mission de brûler l'excès de sucre du sang, afin que celui-ci en conserve un taux toujours normal.

Sous l'action d'une infection ou autres maladies, il se produit une destruction des cellules spéciales préposées à l'élaboration de cette hormone. Celles-ci sont donc libérées en trop petite quantité et le sucre s'accumule dans le sang pour donner lieu à cette maladie qui s'appelle le diabète.

Quant à la glande thyroïde, par son hormone appelée thyroxine, elle est, à juste titre, appelée la glande de l'intelligence. Située en avant et presque à la base du cou, elle est normalement imperceptible à la simple observation.

C'est elle qui est responsable de l'activité physique et psychique ; ainsi que de toutes les grandes fonctions de l'organisme.

L'enfant qui se plaint toujours de fatigue, apprend mal en classe, est toujours somnolent, augmente parfois en poids sans pour cela se nourrir démesurément, fait de l'insuffisance fonctionnelle de cette glande.

Cette même insuffisance thyroïdienne s'annonce, chez l'adulte, comme chez l'enfant par une diminution appréciable de la résistance à la fatigue, de la mémoire. Chez les femmes, la menstruation disparaît ou devient irrégulière, le poids augmente rapidement, les cheveux deviennent secs, cassants, et tombent rapidement

Toutes les fois au contraire que cette hormone thyroïdienne est sécrétée en trop grande quantité, les patients sont plutôt irritables et réagissent violemment dans des circonstances banales. Leur tension artérielle est le plus souvent élevée, et ils se plaignent souvent de palpitations, tant au repos qu'à l'effort ou à la moindre émotion.

Dans le concert endocrinien, les glandes parathyroïdes ne sont pas de moindre importance que la thyroïde. Ce sont elles qui nous permettent d'utiliser le calcium, le phosphore des aliments ; en vue du développement et de l'entretien du squelette, des dents, des ongles.

Une maladie importante ou une intervention chirurgicale sur la thyroïde qui, accidentellement a pour corollaire, leur destruction totale, entraîne la mort dans des convulsions répétées, des contractures accompagnées de troubles digestifs et urinaires.

Les surrénales, placés exactement au-dessus des reins, sont les glandes de la force.

Dans le mécanisme de la colère, où le choc émotionnel provoque une libération importante d'hormones de ces glandes, on décèle leur action stimulatrice. Celle-ci porte surtout sur :

- 1° L'énergie musculaire,
- 2° La pupille des yeux qui se dilate.
- 3° La circulation sanguine qui subit une accélération.

On constate réciproquement l'effondrement de toute énergie musculaire chez les malades qui présentent une destruction presque complète de ces deux glandes, corrélativement avec l'apparition de taches bronzées sur le corps et la muqueuse buccale.

Notre revue sur le rôle capital que jouent les plus importantes glandes endocrines dans l'organisme, par l'intermédiaire de leurs hormones, serait incomplète, si en l'achevant nous ne devions vous parler de l'hypophyse appelée autrefois, glande pituitaire ; parce que les anciens croyaient que c'était, à ce niveau, que le fœtus jetait sa pituite matinale. Elle est située dans une coque osseuse appelée selle turcique, située à la base du crâne et par ses multiples hormones qui sont au nombre de quatorze, elle préside, comme un vrai chef d'orchestre, au concert endocrinien, en assurant le fonctionnement de toutes les autres glandes endocrines. C'est à elle qu'est dévolu le rôle principal de la croissance, grâce à son hormone spéciale appelée « Somatotrophine » ou plus simplement *hormone de croissance*.

A la période de la grossesse, l'hypophyse devient plus active dans son fonctionnement, occasionnant une augmentation de la fonction de toute la constellation glandulaire et particulièrement celle des glandes surrénales. Cette hyperactivité des endocrines réalise un terrain spécial de nature à occasionner des perturbations organiques profondes parfois mortelles à l'occasion d'une émotion ou de chocs psychiques ou physiques.

Les glandes endocrines sont l'objet de certaines lésions, les rendant tantôt inaptes, tantôt au-dessus de la mission qui leur est impartie.

A la lumière des principes qui conditionnent leur équilibre fonctionnel, quelques conseils appropriés vous aideront à vous défendre contre ces troubles glandulaires.

Ces conseils porteront sur :

- 1° le facteur alimentaire et vitaminique,
- 2° le facteur infectieux,
- 3° le facteur toxique,
- 4° le facteur héréditaire.

— « Dites-moi ce que vous mangez, dit l'Américain et je vous dirai qui vous êtes. »

Aphorisme d'une haute portée diététique et qui concrétise ce fait, que l'activité de nos glandes endocrines est fonction de notre ration quotidienne.

Notre sympathique et prestigieux visiteur le Dr. M. Lamothe, médecin des Hôpitaux de Paris, ne nous a-t-il pas, à l'occasion de sa conférence prononcée à la Faculté de Médecine, parlé de ses observations personnelles qui coïncident exactement avec celles que nous avons eu l'occasion d'enregistrer au Canada relatives aux déficiences endocriniennes relevées chez les dénutris de camps de concentration. Les manifestations glandulaires présentées par eux, ont disparu rapidement après une réadaptation alimentaire progressive.

Les aliments doivent être variés et suffisants ; c'est-à-dire contenant :

- 1° Des protéines que nous fournissent la viande, les œufs, le fromage, etc ;
- 2° De la graisse que nous procurent tous les corps gras.
- 3° Des sels calcaires de toutes sortes puisés du lait, de l'eau, et de certains autres aliments.

4° Du sucre qui nous vient des fruits, des hydrocarbures tels que : la patate, la banane, le riz, les fruits, etc.

5° Des légumes variés, en raison de leur teneur en iode et en vitamines. Ces dernières considérées comme les hormones des plantes, ont une étroite relation avec les produits de sécrétions endocrines et jouent en certaines circonstances, un rôle sinon similaire, du moins d'excitants fonctionnels glandulaires.

On ne se mettra jamais trop à l'abri des maladies infectueuses de toutes sortes par la vaccination et l'application d'une hygiène rigoureuse qui sont à la base de toute prophylaxie bien comprise.

Toute intoxication, que ce soit d'ordre digestif, médicamenteux, sera soignée sans délai par le médecin de famille. Ne perdez pas ce temps précieux que vous emploierez à instituer une médication de fortune qui ne peut que l'aggraver.

L'hérédité joue un rôle important dans la majorité des affections glandulaires.

La gestante en insuffisance thyroïdienne porte dans les premiers moments de sa grossesse un fœtus au système glandulaire normal. Mais il arrive qu'au cours de l'évolution de la gestation, la mère, pour parer à sa carence en iode et en hormone thyroxine qui lui sont indispensables, s'empare de ceux de la thyroïde du fœtus. Celui-ci ne réussit plus à répondre à sa propre demande en ce métalloïde précieux, ainsi qu'à celle de sa mère et sa glande thyroïde s'hypertrophie pour essayer de rétablir l'équilibre hormonale. L'enfant risque alors de venir au monde avec une lésion thyroïdienne. Nous pouvons défendre nos descendants contre ce danger héréditaire, en faisant pratiquer un examen du système glandulaire aux gestantes qui décèlera les insuffisances glandulaires éventuelles et pourra instituer le cas échéant une médication adéquate.

N'absorbez aucun extrait glandulaire qui pourrait vous être conseillé par un non initié. N'oubliez pas que ces produits, que ce soit le polyglandin, l'extrait thyroïdien, l'extrait ovarien et tant d'autres, doivent être considérés comme une arme à double tranchant : efficaces s'ils sont prescrits, absorbés sous la surveillance étroite de votre médecin et très dangereux dans le cas contraire. Rappelez-vous que sur ce plan il ne peut nullement être question de médicaments en vogue, très efficaces qu'il faut essayer parce que d'autres en ont eu un résultat heureux. Les complications occasionnées par eux sont fréquentes et peuvent avoir pour résultante un bouleversement profond dans le fonctionnement des glandes endocrines en raison de l'harmonie étroite qui existe entre elles.

Dr Victor NOEL

Professeur d'Endocrinologie à la Faculté de Médecine

EXTRAIT DE « REMEMBRANCES »

LA FRANCE DE MON ADOLESCENCE (GOUACHE)

André F. CHEVALLIER

Alors, on vivait d'espoir. La Marseillaise faisait vibrer les cœurs, et au passage du tricolore, tous étaient unis. A la grande revue annuelle de juillet, quand, à côté de l'Arc de l'Etoile défilaient les troupes, les généraux Saussier, Zurlinden, Jamont et le manchot de Soixante-dix, le Maréchal Pau, étaient chaleureusement acclamés par la foule en délire. Sur la nation planait l'esprit de vie. On avait foi, espérance malgré les dissidences de l'heure.

O véhément moine d'Arcueil, Père Didon, prier de l'Ecole Albert-le-Grand ! comme tes potaches à ta voix emboitaient le pas pour porter en triomphe le Généralissime Jamont, aux cris de « Vive l'armée ». L'Intransigeant d'Henri Rochefort transigeait pour assurer la revanche, « O France » !

En ce temps là, la vie encore familiale était chevaleresque et franche. On lisait Ronsard. On s'émouvait à la représentation du Cid. On aimait le tendre Racine. Les plaisirs étaient spirituels. La blague facile, légère. Les gendres pleins d'humour avaient alors des belles-mères.

Dans le tourbillon de la vie moderne, mensongère, éphémère, hâtive, active, inconsistante et toute d'oubli, France, vous restez le beau rêve de ma jeunesse : un éblouissant kaléidoscope.

Campagnes fleuries, rives riantes des fleuves et rivières, routes magnifiques, châteaux hospitaliers, paysages enchanteurs, édifices artistiques, bibliothèques, cathédrales anciennes, musées, temples de l'Art, fermes rustiques, violettes parfumées, fruits juteux et succulents, goûters chez Colombin, repas exquis, vins généreux du terroir — les meilleurs du monde — reposants monastères, kermesses, chants des oiseaux, gavroches parisiens, frites dorées, caf'conc's Paulus, Paulin, Dranem, les clowns Footit, Chocolat, Guguste, chansons des rues, Ninie Buffet, Mistinguett, « Chauds les marrons ! » « En voulez-vous des z'homards ? » Esprit gaulois, spectacles divers, théâtres classiques, Mounet ! Coquelin ! Sarah ! Escalaïs ! Héglon ! Delna ! Lassale ! Gyp ! Lucien Guitry ! Rostand et ses chefs-d'œuvre ! Edmond Blanc et ses écuries ! Cotillons mondains ! La manière...

Paris fêtard ! Boul'Mich' ! Parades et revues, manœuvres guerrières, carrousels militaires, vie seigneuriale, gentilshommes français, chasses à courre,

mères et sœurs de mes camarades, qui m'adoptèrent, femmes chrétiennes, sincères, vertueuses et sublimes, vestales du foyer français, je vénère votre mémoire.

Ame de la vieille France que je retrouve encore en des reliures anciennes, en le style classique, en de vieux tableaux, en des plaintes d'autrefois, je n'aurai toujours pour vous dans mon cœur que dilection.

Chers Maîtres et profs disparus, Midon, Brivot, Métayer, je ne puis vous oublier... C'était l'époque honnête, pour parler comme Robert Méric. Triste et gai, le passé reste splendide avec la patine du temps. Les années ont pâli la crudité des tons. Les couleurs trop vives sont devenues tendres. Les passions se sont éteintes. Les angles arrondis.

Le passé, c'est le néant des gestes, le linceul de la médiocrité, le tassement de tout. C'est aussi l'expérience qui démontre que le « *Nihil oblevisci ni injurias* » de Cicéron, n'a ni louanges, ni flatteries ; mais une leçon adroite faite à César et dans la tourbe des rhéteurs, des encenseurs et des petits Caton, le passé vous porte souvent à murmurer dans une philosophie souriante « *omnes declinaverunt* ».

Le passé, culte du souvenir, c'est la consécration du Bien, du Beau !

Les jours heureux n'ont guère d'histoire ; mais on en garde la douce souvenance, tel mon séjour en France !

LIVRES ET REVUES (*)

Jacques Delphin : CHANTS DU PASSE, poèmes

Collection capoise

(Compagnie Lithographique d'Haïti, juillet 1951, 66 pages)

En dépit de quelques néologismes pour le moins imprudents, comme « clairdelune » ou la vague « bleuite » — ce dernier a, je crois, été risqué par Rimbaud — des espaces de rêves... la langue des poèmes de M. Delphin est sûre et ferme — ce qui n'est pas un mince mérite chez un très jeune poète. Plusieurs pièces témoignent d'une habileté non moins précoce dans le maniement des rythmes.

Malheureusement, que de réminiscences, que de presque-pastiches !

Mais ce sont là défauts d'extrême jeunesse.

M. Silvio Faschi, dans une préface assez sévère écrit ces mots... « Mais Jacques Delphin sortira un jour de l'École de Médecine avec son diplôme, son livre sera oublié peut-être, lui-même s'en souviendra en haussant les épaules, mais je suis sûr que ce futur disciple d'Esculape fera honneur à sa profession... » J'avoue n'avoir rien trouvé dans les « Chants du passé » qui fasse présager une brillante carrière médicale, mais rien non plus qui interdise de penser que M. Jacques Delphin ne devienne, avec plus de maturité dans la pensée, un poète estimable. A. M.

*
* *

Jean Libose : VALPARAISO

Collection capoise

(Port-au-Prince, Imprimerie du Séminaire adventiste, 24 pages)

Les poèmes de M. Jean Libose témoignent d'un amour sincère pour sa petite patrie, d'un pieux attachement à son histoire et à ses traditions. Mais ces louables sentiments ne suffisent pas à faire un poète. A. M.

Raphaël Tardon : TOUSSAINT LOUVERTURE. LE NAPOLEON NOIR

(Paris, Editions Bellenand, 1951, 254 pages)

La prodigieuse destinée de Toussaint Louverture avait de quoi inspirer un romancier, bien que « les gens sans imagination pourraient trouver su-

(*) Les auteurs sont priés d'adresser directement à l'Institut français les ouvrages dont ils désirent faire rendre compte dans cette rubrique.

perflu de romancer encore la vie d'un esclave nègre devenu, en cinq ou six ans, un authentique général de division dans l'armée française, dictateur de Saint-Domingue, révélant un génie personnel qu'aucun historien n'a contesté.»

Ainsi, à ce propos, l'auteur pose lui-même, le problème du roman « historique ». Il ne nous appartient pas d'entrer dans le débat. Toutefois, le livre de R. Tardon est de ceux qui ne laissent pas indifférents, puisqu'aussi bien, son « Avertissement au lecteur » prend un air de bravade, fort téméraire, du reste : « Les faits et les événements que vous allez lire sont rigoureusement exacts. Ils s'appuient sur des textes officiels et officieux et aussi sur des papiers personnels. Nous sommes prêts à apporter la preuve à la première demande — ou au premier défi — qui nous sera fait... Le lecteur n'en demande peut-être pas tant... Il n'est jamais venu à l'idée de personne d'intenter à Alexandre Dumas père un procès en carence de sources historiques... »

Ne serait-ce pas, d'ailleurs, le souci de rester « historien », la volonté de tenir la gageure, qui ont gêné le romancier, souvent contraint de « réciter » l'histoire, comme le fit naguère Pauléus Sannon, ce scrupuleux annaliste?... Au contraire, quand le récit s'anime, quand la conversation s'engage (entièrement ou partiellement vraie, peu importe), le romancier reparait (et on se souvient alors qu'il obtint, en 1948, le Grand Prix Littéraire des Antilles). Il atteint sans peine le meilleur « style roman historique : le combat des Gonaïves, les assauts de la Crête-à-Pierrot, l'arrestation de Toussaint, etc... Quelquefois aussi, emporté par l'inspiration, il se complaît — exagérément — à l'évocation de ces scènes sanglantes, atroces, « où la férocité usa les écarts de l'imagination pour créer des supplices ».

On lira l'ouvrage avec intérêt. Bien sûr, « les gens sans imagination » n'y trouveront pas tout à fait leur compte. Ils ne pourront pas nier, malgré tout, que « le Napoléon noir » soit un témoignage très sincère. Toussaint Louverture méritait au moins cela. P. M.

Marquis de Valous : AVEC LES « ROUGES » AUX ILES DU VENT

(Souvenirs du Chevalier de Valous. 1790-1793)

(Calmann-Lévy — Paris 1930 — 213 pages)

Grâce à une générosité de M. Calmann-Lévy, l'Institut Français vient d'acquérir cet ouvrage. Bien qu'il soit déjà ancien, il présente assez d'intérêt pour être signalé à cette place.

Que le titre ne fasse surtout pas illusion!... Les « Rouges », ce sont en France, sous l'Ancien régime, les officiers de marine du « Grand Corps », nobles à quatre quartiers, au moins. Ces « Rouges », à la veste et à la culotte écarlates — d'où le surnom — avaient en réalité du sang bleu. Le Chevalier de Valous nous le fait bien voir dans ses « Souvenirs » présentés et annotés par un sien descendant.

Pendant trois ans, le lieutenant de vaisseau qui ne s'est pas laissé « troubler par les grands mots de Liberté, d'Égalité et de Fraternité » assiste au développement de la « gangrène révolutionnaire » dans les Isles. Il faut bien reconnaître qu'il met beaucoup de cœur et d'audace à animer la contre-révolution. A la Martinique et à la Guadeloupe, il peut encore conserver quelque espoir, mais ses interventions à Saint-Domingue le laissent douloureusement désespéré. On retiendra, en particulier, son expérience des événements du Cap-Français (fin 1791). Il a sérieusement maille à partir avec les « factieux » et ne réussit qu'à grand'peine à sortir de cet « antre infernal » (p. 91 sq.)

La Convention l'a destitué pour incivisme. On le voit, avec ses compagnons, tenter de jouer la dernière carte royaliste dans les Iles du Vent. De guerre lasse, ses coups de main ayant échoué, le dissident, après avoir essuyé maintes avanies de la part des Anglais, finit par passer au service de l'Espagne, par fidélité aux Bourbons.

Le journal est écrit avec beaucoup de flamme. On ne lui contestera pas la sincérité. Quant à l'objectivité... De tels auteurs n'ont évidemment pas pu comprendre la Révolution. On ne peut pas leur en faire grief, ni refuser de consulter leur témoignage, surtout s'il est haut en couleur, comme celui-là.

P. M.

Auguste Joyau — BELAIN D'ESNAMBUC

Paris, Editions Bellenand, 1950, 175 pages)

Belain d'Esnambuc est un de ces pionniers que la postérité a longtemps maintenu dans l'oubli. A. Joyau entreprend de le tirer de l'ombre.

D'Esnambuc, petit gentilhomme normand fort besogneux, est de ceux qui, au début du XVII^{ème} siècle, partent pour trouver l'Eldorado « aux Cannibales et autres lieux en la côte du Brésil ». Manifestant de bonne heure un penchant particulier pour les entreprises sédentaires, il abandonne la « course » et finit par se fixer, vers 1625, à Saint-Christophe, où sont installés, depuis quelques années, un certain nombre de Français occupés « à faire jardinage pour planter, cultiver et recueillir nombre et quantité de pétun ». Le choix n'est pas mauvais. (Le rabbin hollandais Moyse Zacharie Pignefk qui fera, un siècle plus tard, un long séjour dans les parages, « pour les fonctions augustes et saintes de la sacrificature et pour les hautes spéculations du commerce », formulera sur l'île une opinion aussi favorable que qualifiée). Certes, les Anglais y ont également mis le pied, mais ils commencent par faire cause commune avec d'Esnambuc contre les Caraïbes et à s'entendre avec lui pour délimiter les possessions respectives.

A force de ténacité, d'Esnambuc parvient à se faire commissioner officiellement par le Roi de France, comme représentant de la nouvelle « Compagnie de Saint-Christophe » dans laquelle Richelieu lui-même s'inscrit en qualité de premier commanditaire. A partir de là, c'est l'histoire maintes fois répétée, des établissements naissants : la « peuplade » par des colons et des

« trente-six mois », les zizanies avec les voisins, les luttes intestines, la menace permanente de l'Espagnol. A travers toutes les difficultés, d'Esnambuc reste semblable à lui-même, obstiné, énergique, équitable.

Tant d'opiniâtreté et de sagesse trouvent leur récompense. La Compagnie de Saint-Christophe, par la volonté de Richelieu, une nouvelle fois, se transforme en une « Compagnie des Isles d'Amérique », de belle envergure, chargée de fonder des colonies « dans les autres îles principales de l'Amérique, situées depuis le dixième jusqu'au trentième degré, au-delà de la limite équinoxiale, qui ne sont occupées par aucun prince chrétien... » L'affaire est bien lancée. D'Esnambuc, toujours sur la brèche, prend possession de la Martinique, le 15 septembre 1635. En même temps, la Guadeloupe et la Dominique sont baptisées françaises. C'est déjà comme le couronnement de l'œuvre du vaillant normand que la mort surprend en 1637, à 51 ans.

Richelieu qui s'y connaissait en hommes, trouva peu après la plus juste épitaphe : « Ce qui surpasse toutes les louanges que je pourrais lui donner de la part de tous les habitants de l'île, c'est qu'il mérite d'être nommé le Grand d'Esnambuc ». Cet éloge suffirait à lui seul à placer le pionnier des Antilles à côté des illustres Jacques Cartier, Cavelier de La Salle ou Champlain. De toute façon, le livre d'A. Joyau atteint momentanément le but qu'il s'est proposé. Mais l'histoire de l'origine de la colonisation française dans les Petites Antilles présente encore bien des lacunes. Les récits des chroniqueurs — le P. Du Tertre en particulier — ne font souvent qu'obscurcir les problèmes. On veut espérer que la belle figure de Belain d'Esnambuc, évoquée ici avec vigueur par un essayiste de talent, inspire un patient érudit qui la mettra définitivement au rang des « classiques ».

Le récit est clair, alerte, entraînant, d'une lecture aisée. Ce n'est pas la moindre de ses qualités. P. M.

RECUEIL DES TRAITES DE LA REPUBLIQUE D'HAÏTI

Tome second (1905-1921)

Port-au-Prince, Imprimerie de l'Etat, 1951, 1422 pages)

Le tome premier (1804-1904) a été publié en 1945. Le gros volume qui vient de paraître est deux fois plus épais pour une période six fois plus courte. C'est dire la multiplication des instruments diplomatiques. La présentation des textes n'a pas été modifiée. On a conservé le classement chronologique. Il était bien difficile, en effet, de l'éviter. L'ouvrage se termine par une série d'appendices parmi lesquels figure un index des traités postérieurs à 1921 (jusqu'en mars 1951).

L'avertissement précise la portée et l'intérêt de la publication : « La connaissance de ces textes, tout en ayant une grande valeur historique, sert à éclairer la diplomatie nationale dans son exacte mission ».

Les historiens pourront maintenant faire leur profit d'une « somme » dont la valeur documentaire n'échappe à personne et qui n'attend plus que sa mise à jour définitive. P. M.

Michelson Hyppolite : CONTES DRAMATIQUES HAITIENS

Port-au-Prince, Haïti, Imprimerie de l'Etat, 1951)

« Bibliothèque du Musée du Peuple haïtien » — 1 vol. br. 197 pages

(illustré de gravures par Geo. Ramponneau)

Il a été rendu compte ici de deux livres antérieurs de cet auteur (« Conjonction » Nos 25-26, p. 84 ; No. 31, p. 55).

Le présent ouvrage est, comme « La Littérature populaire haïtienne », un recueil de textes folkloriques inédits selon toutes les apparences. Ils comportent tous des parties chantées dont la notation musicale est donnée. C'est une excellente innovation d'autant que le dessein de l'auteur est à la fois scientifique et pédagogique. L'orthographe utilisée est désignée comme étant celle de MM. Mac Connell et Laubach. C'est le « phonétisme » habituel, l'« ou » français étant noté « w » (d'après la préface, heureusement contredite par le recueil), et la nasalisation par l'accent circonflexe. Chaque conte est d'abord donné avec une traduction littérale, extrêmement utile, placée entre les lignes. Une élégante version française est fournie à la fin du recueil. La présentation typographique est parfaite, de même que la qualité du papier utilisé. Les illustrations, nombreuses, sont dues à M. Geo Ramponneau dont le talent est tout à fait remarquable. Les informateurs sont indiqués avec leur lieu d'origine. Cette précaution n'est pas sans intérêt pour qui étudie la fragmentation dialectale du créole haïtien. La préface contient quelques données psychologiques et littéraires non dépourvues d'intérêt. Le problème ardu des « sources », de l'origine des thèmes (Europe ou Afrique), loin d'être abordé, est à peine posé. Espérons que M. Hyppolite ne manquera pas d'entreprendre un jour, à la suite de Madame Suzanne Comhaire-Sylvain, cette importante recherche de folklore comparé. La valeur philologique et linguistique du recueil serait considérablement augmentée si une nouvelle édition bénéficiait d'un lexique ou d'un glossaire. Ce serait une contribution non négligeable à ce Dictionnaire du créole haïtien qui fait si cruellement défaut. Louons encore une fois l'auteur de persévérer dans une voie qui mène à l'enrichissement de sa culture nationale en même temps qu'à une connaissance scientifique plus sûre du trésor créole.

S. L.

Eugène Revert : LA MAGIE ANTILLAISE

(Paris, Ed. Bellenand, 1 vol. in-16, illustré, 201 pages)

On sentait déjà dans les ouvrages antérieurs de M. Revert sur les Antilles le désir de nous conter quelques bonnes histoires. Voilà qui est fait. Que cet ouvrage plein de verve et même quelque peu persifleur ait fait le sujet d'une thèse secondaire de Doctorat, peut a priori susciter quelque étonnement. C'est qu'en vérité il s'agit là d'une étude de mœurs qui pour n'être à vrai dire ni géographique ni ethnographique demeure parfaitement scrupuleuse dans sa documentation.

Après avoir limité son sujet dans le cadre du folklore martiniquais aux seules pratiques relevant de la magie, l'auteur définit celles-ci comme des préparations compliquées accompagnées de conjuration. C'est ce dernier trait qui pour lui est proprement magique et distingue par exemple les « quimbois » de la pharmacopée populaire normale. Un chapitre consacré aux us et aux coutumes nous montre la vie de tous les jours, commandée par des pratiques, des présages, des superstitions, etc..., qui rappellent des exemples familiers du folklore français. Après quelques pages sur les coutumes populaires accompagnant les rites de passage, naissances, sacrements religieux, etc..., l'auteur consacre deux chapitres aux remèdes, aux charmes et aux contre-charmes : à côté des poisons, des hypnotiques, des aphrodisiaques dont l'action est médicalement avérée, il nous montre le domaine plus purement magique des envoûtements, des rêves et des prémonitions. Il évoque ensuite pour son lecteur l'hypothèse d'une grande société secrète de sorciers dépassant largement le cadre de l'île avec sa hiérarchie et ses hauts dignitaires. Un autre chapitre donne des précisions intéressantes sur le rôle et la position sociale du quimboiseur. M. Revert nous révèle qu'il s'agit là d'une situation intéressante pour celui qui l'exerce, tant sur le plan social que dans le domaine économique. Il consacre ensuite quelques pages un peu superficielles peut-être aux phénomènes de possessions avec leurs cas pathologiques et leurs supercheries. Un dernier chapitre est consacré aux notions familières de zombies, d'engagés et de vaudou et l'auteur, après avoir essayé de déterminer les origines de la magie antillaise dans laquelle il voit des sources françaises prépondérantes à côté d'indéniables souvenirs africains, conclut rapidement en essayant de replacer ce complexe sociologique dans l'ensemble de la vie antillaise. Une annexe enfin met sous les yeux du lecteur quelques documents justificatifs fort curieux dont un cahier de quimboiseur, d'un très réel intérêt.

Tel quel, cet ouvrage a provoqué certaines réactions dans le monde dont il était censé décrire un aspect social. On lui reproche une sorte de trahison vis-à-vis des pays dont il parle et que l'auteur avait auparavant longuement fréquentés et étudiés.

L'ouvrage de M. Revert n'est sans doute pas une monographie ethnographique et on peut lui reprocher — dans une perspective un peu trop levy-bruhlienne de la mentalité primitive — de n'avoir pas suffisamment insisté sur les limites de la magie dans l'ensemble de la vie sociale et, par là, de lui avoir donné, involontairement sans doute, une importance disproportionnée. Il est juste aussi de dire que l'ouvrage de M. Revert présente un aspect satirique sur lequel des hommes trop jalousement amoureux de leur pays ont pu se méprendre. Il convient ici de se répéter que toutes les cultures et tous les milieux offrent par certains côtés des aspects archaïques. Abandonner ceux-ci de bonne grâce aux chercheurs désintéressés et même aux amateurs de pittoresque facile est une preuve d'indépendance. Ces quelques réserves faites, l'ouvrage de M. Revert, captivant pour l'amateur d'exotisme, est loin d'être dénué d'intérêt pour l'ethnographe. S'il ne saurait certes être question

de le placer à côté de Mauss, de Gurvitch ou de Malinowsky, le petit volume qui nous est offert représente pour le spécialiste l'œuvre d'un « informateur bien intégré dans le milieu », qui, par ailleurs, est un homme rompu aux disciplines de la méthode scientifique et un témoin dont la sincérité et la bonne foi ne sauraient être mises en doute.

Roland DEVAUGES

Dr. Louis Mars : NOUVELLE CONTRIBUTION A L'ETUDE
DE LA CRISE DE POSSESSION

(in « Psyché », revue internationale des Sciences de l'Homme et de
Psychanalyse — 6e année, No. 60 — Octobre 1951)

Cet important article que le Dr. Louis Mars publie dans la revue « Psyché » n'est pas à vrai dire une nouveauté, puisqu'il existe depuis un an déjà, à notre connaissance, sous forme de brochure ronéotypée. Aussi, n'entrerons-nous pas dans le détail de cette étude bien connue de la crise de possession dans le culte vodou. Disons simplement qu'après une description ethnographique minutieuse du contexte social dans lequel apparaît la neurose, une seconde partie interprète en termes psychanalytiques ce phénomène de dépersonnalisation et expose les thèses de l'auteur appuyées sur la description de quelques cas où apparaît une discrimination précise entre les états normaux et les états pathologiques.

Dans une dernière partie, élargissant son sujet et se référant à des travaux d'ethnologues et de psychiatres, l'auteur précise quelques-uns des problèmes et des résultats qui intéressent cette ethno-psychanalyse dont il consacre l'avènement dans son introduction. Cette synthèse nouvelle de deux ordres de recherches — qui ne l'est pas à vrai dire tout à fait puisque le premier ethno-psychanalyste fut Freud lui-même avec son ouvrage « Totem et tabou » mais que les travaux de Kardiner, Mead, Linton, Bastide, le Dr. Mars et quelques enquêtes récentes menées en France, ont remis à l'ordre du jour appelle un certain nombre de précisions et d'observations.

La psychanalyse constitue la plus large synthèse psychologique de l'homme et surtout la seule qui intègre de façon dynamique dans l'ensemble de la personnalité, les phénomènes sociaux. Elle possède en outre une méthode clinique d'interrogation et un matériel de tests dits « projectifs », tels que le *Rorschach*, ou le T. A. T. qui ont toujours constitué pour l'ethnologue une grande tentation. Les espoirs n'étaient pas minces et l'existence même de l'ethnologie classique était en cause. Il s'agissait, au moyen de procédés éprouvés en pathologie mentale de « vider » en quelque sorte directement un esprit de son contenu conscient et inconscient et, faisant ensuite la part de l'idiosyncrasie et des instances culturelles, de donner à chacun — ethnologue et psychiatre — son butin. L'avantage eût été de remplacer la longue démarche ethnologique, souvent dépourvue de technicité, par une méthode mieux armée

et ayant déjà fait ses preuves dans d'autres domaines. Les nombreux sujets tabous, relevant en particulier de la libido ou de l'agressivité étaient attaqués par une technique efficiente, habile à contourner les barrages psychologiques que le sujet oppose à l'expérimentateur et à interpréter le symbolisme, révélateur des tensions.

Ces espoirs, hélas, n'ont pas tous été réalisés. L'approche psychanalytique des civilisations, outre le postulat individualiste qu'elle entraîne en saisissant, non pas le social, mais quelque chose qui ressemble assez à ce que la philosophie existentialiste appelle « le Moi dans le monde », ne permet pas au total des analyses plus fines et n'offre pas davantage de commodité que les méthodes ethnographiques traditionnelles. Au contraire, on s'est aperçu que les interprétations de la psychanalyse dans son état actuel, n'étaient pas universelles, mais valables seulement pour les civilisations « européennes » au sens large. Pour valider ces interprétations dans un autre groupe humain, un étalonnage particulier s'imposait, qui ne pouvait, précisément, être réalisé qu'à partir des éléments fournis par l'enquête ethnographique. En outre, au cours de travaux récents menés en France, le *Rorschach*, sur lequel on fondait de grands espoirs, s'est révélé un instrument pas assez fin pour établir un classement caractériel parmi une population normale.

Ces limitations nécessaires exprimées, il reste que la méthode psychanalytique retrouve les mêmes vérités que l'ethnographie dans un langage différent et à partir d'un point de vue différent. Il y a donc là, de toutes manières, une confrontation et une vérification précieuses. La psychanalyse a apporté en outre à l'étude des civilisations, une inestimable contribution en lui offrant, depuis Freud jusqu'aux ethnopsychanalistes modernes — pour user du néologisme heureux du Dr. Mars — une compréhension en profondeur des tensions, des phobies et de ces symboles qui pour Mauss représentaient l'essence même du social.

Réciproquement d'ailleurs, l'apport de l'ethnologie à la psychanalyse n'a pas été négligeable. Par la connaissance de ses propres limites et la nécessité d'une adaptation aux différentes mentalités dont nous avons parlé plus haut, elle l'a amenée à reconsidérer dans une perspective relativiste — comme le montre très clairement l'auteur — les conceptions essentielles pour elle du normal et du pathologique. On s'est aperçu en effet, que des comportements tenus dans nos civilisations pour névropathiques, pouvaient dans d'autres groupes culturels se trouver intégrés parmi les conduites normales alors que, par ailleurs, ces mêmes groupes avaient dans leur conscience populaire une conception parfaitement claire — et valable d'ailleurs — des aliénés et des sains d'esprit. Tels sont quelques-uns des points du dialogue fructueux que, depuis Freud, la psychanalyse et l'ethnologie ont commencé à échanger et qui donnent le sens et la mesure de cette Ethnopsychanalyse, à laquelle le Dr. Louis Mars apporte une contribution de valeur en même temps qu'il s'en fait le héraut autorisé.

R. D.

**J. Butterlin — A PROPOS DE LA POSITION STRUCTURALE
DE L'ARC DES PETITES ANTILLES**

(Extrait du Bulletin de la Société géologique de France,
6e série — Tome I — Année 1951)

D'après les termes mêmes de l'auteur, il s'agit, dans ces quelques pages très denses et dont l'exégèse est réservée aux seuls spécialistes, d'une « analyse et étude critique d'une publication de R. Weil sur la non-continuité des structures des Grandes et des Petites Antilles », suivie d'une « analyse d'une note de A. Senn sur le même sujet ». L'auteur en profite pour indiquer le point de vue qui sera le sien dans la thèse qu'il consacre à la géologie d'Haïti.

R. D.

**Dr François Duvalier : SUR UN CAS DE SULFAMIDO-PENICILLINO-
RESISTANCE TRAITÉ PAR LA TERRAMYCINE**

(Union médicale du Canada — T. 80, 2 p., octobre 1951)

La médecine haïtienne est actuellement en pleine évolution. Les notes présentées aux congrès médicaux et dans le Bulletin de l'Association médicale haïtienne montrent qu'elle cherche à affirmer sa personnalité. Les meilleurs parmi les médecins de ce pays ne veulent plus se contenter de bénéficier des apports de l'extérieur mais ont l'ambition légitime d'enrichir les connaissances médicales de leurs propres observations.

La note du Dr F. Duvalier consacrée à un cas précis, analysé avec toute la rigueur scientifique désirable, est une nouvelle manifestation de cette tendance. Le fait qu'elle a été publiée dans une revue étrangère montre que les recherches médicales haïtiennes commencent à acquérir droit de cité à l'étranger.

C'est avec la plus grande sympathie que l'Institut français suit les efforts accomplis dans cette voie et il félicite le Dr Duvalier pour sa contribution aux études cliniques.

J. B.

CHRONIQUE

A l'Institut

UNE SEMAINE MEDICALE FRANÇAISE A PORT-AU-PRINCE

Grâce à la présence d'une des lumières de la science française contemporaine, M. le Professeur L. Justin-Besançon, et au bienveillant concours des plus hautes personnalités du monde médical de la capitale haïtienne, Port-au-Prince a bénéficié entre le 15 et le 22 décembre d'une série de manifestations scientifiques d'un intérêt exceptionnel. Cours, conférences, expositions, projections de films, etc... ont été suivis avec un très vif intérêt non seulement par la presque totalité du corps médical, mais encore par une importante fraction du grand public cultivé.

Le Docteur L. Justin-Besançon est professeur de Clinique médicale à la Faculté de Paris. Cet éminent médecin français est à la fois un savant et un homme d'action.

Il a réalisé de nombreux et importants travaux de biologie, notamment sur l'acétylcholine, la vaso-motricité cérébrale, les sympatholytiques, les vitamines. A ces études se rattachent plusieurs ouvrages importants qu'il a publiés sur les fonctions internes du rein, la vitamine anti-pellagreuse, la pression veineuse.

Lorsqu'il eut été nommé agrégé, il y a une quinzaine d'années, il se vit confier la chaire d'Hydro-Climatologie. Plus qu'aucun autre il a contribué à la mise au point des méthodes modernes d'étude des eaux minérales, dans le même ordre d'idées, il a donné une forte impulsion au Centre d'orientation thermale et climatique des hôpitaux de Paris qui reçoit, conseille et soulage plus de soixante mille malades par an.

Les travaux actuels du Professeur L. Justin-Besançon sont surtout orientés dans le sens de la Médecine interne. On lui doit, dans ce domaine, des recherches et des livres sur les maladies de la nutrition et les avitaminoses, sur l'endocrinologie, sur les maladies du foie et les rhumatismes chroniques.

Soucieux de donner la plus large diffusion aux récentes découvertes de la Médecine française, il a organisé, avec le concours de son collègue le Professeur Guy Laroche, les « Entretiens de Bichat » ; cet enseignement conçu sous une forme très originale a été suivi en 1951 par plus de quatre mille médecins venus de tous les points du monde.

Aux heures dramatiques qui ont suivi la Libération, il était Président de la Croix-Rouge française ; c'est à ce titre qu'il dirigea les travaux de la réunion des Gouverneurs de la ligue internationale des Croix-Rouges tenue à Paris

en 1945. Il est actuellement secrétaire général de l'un des plus importants périodiques de langue française : la « Semaine des hôpitaux ».

Tels sont, trop brièvement résumés, les principaux titres du conférencier



qui a clôturé le 18 décembre le 1er cycle des « Mardis » de l'Institut français par une causerie intitulée : « Le médecin entre le secret, le mensonge et la vérité ». Nous rendons compte par ailleurs de ce brillant exposé.

Le lundi 17 décembre à 8 h. du soir, l'éminent visiteur fit une leçon magistrale à la Faculté de Médecine, sous l'égide de l'Association médicale haïtienne sur le sujet suivant : « Les hormones cortico-stéroïdes et l'équilibre électrolytique ».

Le mercredi 19 décembre, sur l'invitation de M. le Doyen Louis Mars, il parlait, dans le même amphithéâtre, des « Exophtalmies endocriniennes ».

Pendant tout le séjour du Professeur, et grâce à des documents expédiés par lui, l'Institut français put organiser une exposition médicale comportant des planches photographiques, des graphiques et des tableaux d'une netteté exceptionnelle. Voici quelques-uns des principaux thèmes de cette exposition :

« Oblitération du carrefour aortique », « Chirurgie réparatrice trachéo-bronchique », « Les cirrhoses cholostatiques du foie », « Diagnostic endoscopique du cancer de l'estomac à son début », « Tomographie vertébrale et mal de Pott ». La plupart des praticiens et des étudiants ont défilé devant ces panneaux, en outre certains professeurs de la Faculté de Médecine, tel le Dr. A. Miot, ont tenu à y conduire leurs élèves pour leur rendre, par des commentaires et des explications, la visite plus fructueuse.

Outre les films et les nombreuses vues fixes qui illustraient chacune de ses causeries, le Professeur L. Justin-Besançon avait apporté un grand nombre de bandes documentaires médicales. L'Institut français organisa le vendredi 21 décembre à 8 h. du soir, une séance spéciale au cours de laquelle furent projetés les films suivants : « La libération fonctionnelle du poumon » (Metras), « Psycho-chirurgie : la leucotomie pré-frontale » (Wertheimer), « Greffes périmimbriques de la muqueuse labiale » (Jayle), « Glosso-pharyngo laryngectomie » (Portman), « Résection gastro-duodénale » (Vernejoul), « Traitement chirurgical de la stérilité masculine » (Bayle).

Au cours de manifestations d'un caractère moins austère de nombreuses personnalités du monde médical et scientifique — et du monde tout court — purent établir des contacts amicaux avec le Professeur dont la simplicité, l'affabilité et l'esprit n'ont pas été moins appréciés que son profond savoir.

M. l'Ambassadeur de France et Madame Ludovic Chancel, le Docteur Maurice Armand, ancien doyen de la Faculté de Médecine, donnèrent de brillantes réceptions en son honneur.

L'Association médicale haïtienne réunit autour de lui tous ses membres et quelques invités de marque, en un lunch-cocktail qui eut lieu « Aux Cosaques » le lundi 17 décembre à 6 h. du soir. Enfin, le docteur Louis Mars, doyen de la Faculté de Médecine offrit pour lui un grand banquet, toujours Aux Cosaques, après la conférence du 19 décembre.

Le vendredi 21 décembre en fin de matinée, le Professeur L. Justin-Besançon quitta Haïti, non sans regrets, nous confia-t-il. Nul doute que son passage ne laisse ici avec un profond souvenir et de féconds enseignements.

LES MARDIS DE L'INSTITUT FRANÇAIS

Voici la liste des conférences du 1er cycle de l'année universitaire 1951-52 :

- Mardi 6 novembre* : M. Paul Jaume, expert de l'Unesco : « Education de base et enseignement primaire ».
- Mardi 13 novembre* : M. Jean Colomès, Maître de conférences à la Faculté de Bordeaux : « Baudelaire et Wagner ».
- Mardi 20 novembre* : Docteur Camille Lhérisson, ancien ministre : « Impressions de France ».
- Mardi 27 novembre* : Mlle Jacqueline Digeon, membre de la Mission universitaire française : « Les jardins d'enfants ».
- Mardi 4 décembre* : M. Jean Briere, conseiller du Gouvernement, ancien ministre : « Un poète et un monde ».
- Mardi 11 décembre* : M. Roland Devauges, membre de la Mission universitaire française : « Le Musée de l'Homme de Paris ».
- Mardi 18 décembre* : Docteur L. Justin-Besançon, Professeur à la Faculté de Médecine de Paris : « Le médecin entre le secret, le mensonge et la vérité ».

FILMS DOCUMENTAIRES

A la fin de ces conférences les bandes documentaires suivantes ont été projetées :

- Mardi 6 novembre* : « Croisière sauvage ».
- Mardi 13 novembre* : « La Meije ».
- Mardi 20 novembre* : « L'Automne à Biarritz ».
- Mardi 27 novembre* : « Souvenirs français en Haïti ».
- Mardi 4 décembre* : « Colette ».
- Mardi 11 décembre* : « Les gars de Concarneau ».
- Mardi 18 décembre* : « Images de la folie ».

*
* *

C'est M. Jacques Butterlin qui accueille à la tribune de l'Institut français le premier orateur de ce cycle ; voici le début de son allocution :

« M. Lando, attaché culturel et directeur de l'Institut français, souffrant, a dû garder la chambre et il m'a chargé de vous prier de l'excuser pour son absence bien involontaire. Il regrette vivement de faillir pour la première fois à la tradition suivant laquelle il vous présente le conférencier du jour. Il m'a demandé de remplir, ce soir, cette délicate mission.

Vos rangs se composent, pour la plupart, de fidèles des « Mardis de l'Institut français ». Aussi vous n'ignorez pas que cette tribune libre, où nous tenons à

ce que toutes les opinions puissent s'exprimer, a été largement ouverte aux missionnaires et aux fonctionnaires des organisations internationales, de passage en Haïti. C'est ainsi que Mademoiselle Oddon, Messieurs Kaminker, Granjouan, Métraux, le Dr. Grenouilleau nous ont fait l'honneur de nous entretenir ici des problèmes difficiles que cherchent à résoudre les organismes dont ils étaient les délégués. Vous ne vous étonnerez donc pas d'apprendre avec quelle satisfaction, mes collègues et moi, accueillons un des plus éminents experts de l'UNESCO.

C'est tout à fait le rôle de l'introducteur que de montrer le conférencier sous le jour le plus favorable. Il n'est certes point nécessaire de forcer la note quand il s'agit de M. Paul Jaume. Ancien élève de l'École Normale supérieure et agrégé de philosophie, il se place, par ses titres universitaires, parmi l'élite de notre enseignement. J'ajoute que ceux qu'il a acquis dans notre armée ne sont pas moindres. Mais c'est en qualité d'expert en éducation de base qu'il vient nous parler ce soir. Qu'à cela ne tienne, sur ce point comme sur les autres, son expérience est très riche et très variée. En 1945, il est déjà inspecteur régional de l'éducation populaire dans un district universitaire du Sud-Est de la France (Académie d'Aix Marseille). De 1946 à 1949, il occupe les postes importants d'inspecteur principal de l'éducation populaire et d'adjoint au directeur de l'enseignement du Ministère de la France d'outre-mer, pour tous les territoires de l'Union française. Il exécute à cette occasion d'importantes missions en Afrique occidentale et au Cameroun. Expert d'éducation à la Commission nationale française de l'UNESCO, il est membre de la Délégation française à toutes les conférences de cette organisation internationale, de 1949 à 1951. Ses interventions très remarquées le font appeler à la direction de la mission d'assistance technique que l'UNESCO envoie à Port-au-Prince, sur la demande du gouvernement haïtien, auprès du Secrétariat d'Etat de l'Education nationale. Nous sommes heureux de présenter ici l'expression de notre gratitude à S. E. Monsieur Félix Diambois, titulaire de cet important département ministériel, ainsi qu'à M. Léon Laleau, président de la Commission nationale pour l'UNESCO, qui ont non seulement accepté que cette manifestation soit placée sous leur patronage, mais ont tenu à la rehausser de leur présence effective...»

*
* * *

Toute la presse de Port-au-Prince a consacré de longues et élogieuses chroniques à la Conférence de M. Paul Jaume, c'est sans doute parce que l'éducation de base occupe actuellement une des premières places parmi les préoccupations du Gouvernement et de l'opinion éclairée de ce pays, mais c'est aussi et peut-être surtout à cause de l'intérêt exceptionnel de cette causerie, s'il est vrai que, contrairement à un sot préjugé, le philosophe est celui qui sait allier à la profondeur de la conception la clarté de l'exposé, M. Jaume mérite pleinement ce titre. Il ne mérite pas moins celui d'homme d'action par son intelligence pratique des « moyens et des obstacles », par son propos de travailler « à la façon d'un industriel pour qui le temps compte ».

Mais ce réalisme ne lui masque jamais le but final de l'Education de base — but commun à toutes les activités inspirées par l'UNESCO : la paix par une meilleure compréhension entre les peuples. Avec un optimisme d'autant plus réconfortant qu'il ne dissimule aucun sujet de pessimisme, avec une foi totale en un idéal qui bouscule les égoïsmes même « sacrés », M. Jaume semble bien avoir fait sienne la belle devise d'Epictète : cosmopolitès egô — Je suis citoyen du Monde.

* *
* *

La semaine suivante M. Lando, heureusement rétabli, put renouer avec la vieille tradition de la maison et présenter lui-même M. Colomès :

« La ville de Bordeaux, où est accrédité depuis longtemps un Consulat d'Haïti, abrite, de toutes nos Universités, celle qui a le plus de fenêtres ouvertes sur l'Atlantique central et méridional. Elle est la gardienne de nos relations scolaires avec les départements français d'Amérique : Guyane, Martinique, Guadeloupe. Elle assure, sur ces rivages que l'aviation rapproche tant de la vieille Europe, le déroulement régulier des examens et concours. Elle est surtout, un grand centre d'études et de recherches dont l'Amérique Latine est l'objet de prédilection. Témoins, à côté de maintes thèses et maints ouvrages, ces admirables « Cahiers d'outre-mer », consacrés à l'histoire, à la géographie et à l'ethnologie de cette région du Monde ; témoin aussi ce *Bulletin hispanique* où s'accumule depuis de nombreuses décades une solide et fine érudition. Je suis heureux de vous assurer que ces deux belles publications sont en bonne place sur les rayons de notre bibliothèque et qu'elles sont consultées par maîtres et étudiants. S'il n'avait eu le rare privilège d'être adopté il y a un an par l'Université de Paris, notre *alma mater*, nul patronage n'eût paru à notre Institut d'Haïti plus flatteur et plus efficacement protecteur que celui de Bordeaux.

Bordeaux qui nous déluguait, en août dernier, le Professeur Eugène Revert et qui nous permet, ce soir, d'écouter une conférence de M. Jean Colomès, son jeune collègue.

Celui-ci appartient certainement, comme M. Paul Jaume, notre précédent orateur, à l'élite de notre corps enseignant. Reçu à l'agrégation d'espagnol avec le No. 1, il se veut, avant tout *hispanisant*. Après un bref stage dans nos lycées, il est nommé à l'étranger. La vénérable université de Coïmbra au Portugal se l'attache de 1945 à 1948. Après quoi, il est délégué Maître de conférences d'études portugaises et brésiliennes à la Faculté des Lettres de Bordeaux. Sa vocation définitive, c'est, semble-t-il, l'historiographie politique en Espagne et au Portugal au XVII^{ème} siècle ainsi que la littérature des moralistes dans ces mêmes pays. Ces qualifications expliquent assez à nos yeux les succès qui ont jalonné la longue pérégrination de notre conférencier à travers l'Amérique Latine. Pour vous, il a voulu choisir un thème emprunté au patrimoine poétique qui nous est commun.

Après une longue tournée dans des pays où prévaut la langue castillane

cet hispanisant avait tenu à s'affranchir de sa spécialité en nous entretenant des rapports d'un poète français et d'un musicien allemand. Il le fit moins en historien qu'en artiste sensible aux affinités entre deux génies apparemment dissemblables.

*
* * *

Par la variété des sujets traités : économie, tourisme, lettres, médecine, etc..., par la richesse de la documentation par la précision et le pittoresque des évocations, la conférence du Dr. Camille Lhérisson ne devait pas manquer d'apporter de précieux enseignements à ceux de ses auditeurs qui n'ont jamais vécu en France. Ceux qui étaient plus familiarisés avec l'objet même de cette causerie ne l'ont pas suivie avec moins d'attention, captivés par un style net et sans vains apprêts, entraînés par un verbe impérieux. Quant aux Français, pas un qui ne l'ait écoutée avec une profonde émotion. Qu'un homme, qui allie à une si profonde culture et à une si parfaite connaissance du monde américain une totale indépendance d'esprit et une passion redoutable de la franchise, ait parlé de notre pays avec tant d'amour qu'on l'eût pu croire né « sur les bords de la Seine ou de la verte Loire », qu'il ait loué les vertus de notre peuple en termes si flatteurs qu'aucun de nous ne l'eût osé faire, c'est pour nous un réconfort et un encouragement d'une valeur inestimable.

Que le Docteur Lhérisson trouve ici l'expression de notre profonde gratitude.

*
* * *

Les non spécialistes tiennent volontiers la pédagogie pour une science rébarbative. Mlle Jacqueline Digeon contribua à ruiner ce préjugé par l'exposé qu'avec une charmante simplicité, elle nous présenta sur les « Jardins d'enfants ». Après une partie historique et théorique réduite au strict nécessaire et dépourvue de pédantisme, elle offrit l'image vivante, parfois presque mimée, d'une classe à des « moins de six ans ». Plus d'un auditeur se sentit rajeuni de... quelques dizaines d'années.

*
* * *

« L'Hommage à Jean Brierre » qu'on aura lu plus haut évoque hautement les titres, nombreux et variés du poète à la gratitude de notre Institut. Cet ami de toujours, collaborateur plein de talent de « Conjonction » et promoteur aux différents hauts postes qu'il a occupés, de sa diffusion et de son succès en Amérique et en Europe, entretenait, pour la seconde fois, les habitués de nos « Mardis ». De sa voix aux inflexions prenantes, malgré un parti-pris de gravité et une sourdine volontairement mise, il nous conta l'histoire d'un enfant-poète haïtien avec un pathétique rapidement communiqué à l'auditoire. Eveil d'une jeune conscience dans la torpeur d'une ville de province, éblouissements et émerveillements causés par la beauté de la nature tropicale et la bonté des vieillards et des humbles des rues. Tels sont les premiers thèmes d'une pensée balbutiante. Il s'y mêle une exaltation mystique, un

besoin d'amour et de charité s'exhalant au pied des autels. Puis, ce sont les premières écorchures de la réalité. Misère des uns, opulence des autres, abandon des âmes; noblesse humaine et idéal religieux piétinés. Le cœur de l'enfant se déchire et s'abîme dans la douleur. Par accès, le voilà qui s'ouvre à la révolte, presque à la haine. Il ne faut pas que ce malheur se consume. Le poète-conférencier nous rend témoin, en termes profondément émouvants, de ce drame. Pitié pour les enfants que Jésus aima entre tous!... Brierre conjure ses compatriotes de faire en sorte que les enfances tragiques ne puissent plus exister, en immenses séries, ni en Haïti ni dans le monde. Des extraits d'un roman à paraître bientôt n'ont pas peu contribué à l'agrément et à la profondeur humaine de cette conférence.

*
*
*

Quelques instants plus tard quelques amis convièrent M. Jean Brierre à une fête organisée en son honneur au « Bijou club », aux Palmistes.

Le Directeur et les membres de l'Institut français, le Directeur de l'Institut haïtiano-américain assistaient à cette réunion au cours de laquelle on entendit plusieurs mélodies, ainsi qu'une scène de Britannicus jouée par Denise Pétrus et Edouard Dupont, des poèmes par Jean Brierre et M. Simon Lando, des chants folkloriques par Emerante de Pradines et Martha Jean Claude.

*
*
*

Parler de ce que l'on connaît le mieux peut être quelquefois une étrange entreprise, déclara M. Roland Devauges au début de la conférence qu'il consacra au Musée de l'Homme de Paris. S'y efforçant tout de même, il nous présenta « Le Musée d'ethnographie le plus moderne » sous quelques-uns de ses principaux aspects : monument familier du paysage parisien, lieu d'élection pour les amateurs d'exotisme et, surtout, centre vital des sciences humaines en France. Après nous avoir longuement parlé, en « une sorte de pèlerinage par la pensée parmi ses maîtres et ses amis », des savants et des techniciens qui y travaillent, il conclut en montrant qu'une œuvre de ce genre était davantage qu'un simple musée et qu'il s'en dégagait une véritable métaphysique basée sur le respect absolu de la personne humaine à travers les différentes manières d'être homme.

*
*
*

Comment le médecin qui n'était jadis responsable que devant son malade et sa conscience est devenu peu à peu, et de plus en plus, responsable aussi devant la société, devant l'Etat, tel était le thème essentiel de la conférence de haute philosophie médicale, prononcée par le professeur Justin-Besançon le 18 décembre.

Quels problèmes difficiles pose à la conscience du praticien la nécessité de concilier les intérêts d'un individu souffrant et ceux de la collectivité qu'il faut protéger d'une éventuelle contagion; comment devant une certaine ratio-

nalisation de la santé, le champ d'application du secret professionnel risque de se trouver restreint, comment le médecin doit éluder parfois l'indiscrétion d'une administration bien intentionnée certes, mais souvent maladroite et tatillonne, c'est ce que l'éminent conférencier exposa jusque dans le détail le plus minutieux, sans jamais lasser même les plus profanes de ses auditeurs. Plus encore qu'à l'art consommé de l'orateur qui sait rompre en temps voulu l'aridité d'un exposé par une anecdote à la fois pittoresque et significative, réveiller l'attention par une formule piquante, le public a été sensible à une certaine qualité d'âme qui faisait apparaître le professeur Justin-Besançon autant comme un homme de cœur que comme un homme de science.

Le grand médecin français a été présenté à la fois par notre attaché culturel et par le Dr Maurice Armand, condisciple haïtien, ancien interne des hôpitaux de Paris, ancien Doyen de la Faculté de Port-au-Prince.

*
* *

CONFERENCES EN PROVINCE

Invités par l'Alliance française et les autorités du Cap-Haïtien, Mme Léone Valenti et M. Adrien Martin, professeur à l'Institut français ont séjourné quarante-huit heures dans la « métropole du Nord ».

Madame Valenti a prononcé le 15 décembre une conférence sur « les Provinces de France vues à travers leurs poupées ».

Le lendemain, M. Adrien Martin a parlé de Balzac sous le titre « Concurrence à l'état-civil ou imitation de Dieu le Père ».

A l'issue de ces conférences les films suivants ont été projetés :

15 décembre : « Images du Périgord ».

16 décembre : « Vieilles places de Paris ».

DONS A LA BIBLIOTHEQUE DE L'INSTITUT FRANÇAIS

La Maison d'Édition Calmann-Lévy a offert à la bibliothèque de l'Institut français un important lot de livres : il consiste en trois cents ouvrages appartenant au fonds de cette firme. L'Institut français est heureux d'exprimer publiquement sa vive gratitude à M. Pierre Calmann-Lévy qui séjourne actuellement à Port-au-Prince.

De son côté, Madame Douglas Dodge, la distinguée épouse du Directeur de la Compagnie Esso en Haïti, a fait don à la même bibliothèque d'une cinquantaine d'ouvrages de littérature française. Qu'elle en soit bien sincèrement et cordialement remerciée.

A l'Université d'Haïti

Il n'est pas trop tard pour signaler l'émouvante manifestation que l'Université de Port-au-Prince avait organisée le dimanche 20 octobre dernier à la Faculté de Droit en hommage posthume au grand spécialiste cubain du droit international : Antonio Sanchez de Bustamente y Sirven, décédé quelques jours auparavant.

M. Luc Grimard, Recteur de l'Université, qui présidait, ouvrit la séance par un discours approprié à la circonstance, puis successivement prirent la parole les personnalités suivantes : M. Pierre Liautaud, Doyen de la Faculté de Droit, M. Roussan Camille, ancien attaché culturel d'Haïti à la Havane, M. Serge Vieux, un licencié en droit de la promotion de 1950, et le Dr. Clovis Kernisan, professeur de droit international, chargé plus particulièrement de prononcer le panégyrique de son éminent collègue.

TABLEAU DES ENSEIGNEMENTS DONNES PAR LES MEMBRES DE LA MISSION UNIVERSITAIRE FRANÇAISE

INSTITUT FRANÇAIS D'HAÏTI

Année Universitaire 1951-1952

Les cadres enseignants de l'Institut Français d'Haïti sont constitués par les professeurs suivants :

- M. Simon B. LANDO — Agrégé de l'Université.
- M. Jacques BUTTERLIN — Agrégé de Sciences Naturelles. Ancien élève de l'Ecole Normale supérieure de Saint-Cloud.
- M. Jacques TROUE — Agrégé de Sciences mathématiques. Ancien élève de l'Ecole Normale supérieure de Saint-Cloud.
- M. Adrien MARTIN — Licencié ès Lettres. Diplômé d'Etudes supérieures.
- M. Paul MORAL — Professeur certifié d'Histoire et de Géographie. Ancien élève de l'Ecole Normale supérieure de Saint-Cloud.
- M. Roland DEVAUGES — Licencié ès lettres (philosophie). Diplômé du Centre de formation aux recherches ethnologiques (C. N. R. S., Musée de l'Homme).
- Melle Jacqueline DIGEON — Titulaire du diplôme de jardinière d'enfants et de pédagogie active. Ancienne élève du Collège Sévigné.
- M. Gabriel IMBERT — Homme de lettres, metteur en scène, chargé d'un enseignement d'art dramatique.
-

PROGRAMME ET HORAIRE DES COURS

LUNDI

- 7 h. 30 (E. P.) — M. Troué — Mathématiques : Analyse.
- 8 h. (E.N.S.) — M. Lando — Grec : Les Tragiques.
- 8 h. (E.N.S.) — M. Moral — La Grèce classique.
- 8 h. 30 (E. P.) — M. Troué — Mathématiques : Analyse.
- 9 h. (E.N.S.) — M. Moral — Géographie physique : les climats tropicaux.
- 5 h. soir (F. D.) — M. Moral — Géographie : les sources d'énergie.
- 5 h. soir (I. F.) — M. Martin — Latin : Travaux pratiques.
- 6 h. soir (I. F.) — M. Martin — Corneille : Polyeucte.
- 6 h. soir (I. F.) — M. Imbert — Cours de diction et d'art dramatique

MARDI

- 7 h. (E.N.I.) — Mlle Digeon — Pédagogie théorique.
7 h. 30 (E. P.) — M. Troué — Mathématiques : Analyse.
8 h. (E.N.I.) — Mlle Digeon — Pédagogie théorique.
8 h. (E.N.S.) — M. Moral — Rapports entre l'Ancien et le Nouveau Mondes (XVe-XVIIe siècles)
8 h. 30 (E. P.) — M. Troué — Mathématiques : Analyse.
5 h. soir (I. F.) — M. Devauges — Histoire de l'esprit scientifique.
6 h. soir (I. F.) — Mlle Digeon — Pédagogie enfantine. Les écoles nouvelles.
6 h. soir (I. F.) — M. Imbert — Cours de diction française et d'art dramatique.
6 h. $\frac{1}{4}$ soir (I. F.) — M. Devauges — Ethnographie de l'Afrique.

MERCREDI

- 8 h. (E.N.S.) — M. Devauges — Histoire de la Philosophie.
8 h. (E.N.I.) — Mlle Digeon — Pédagogie théorique.
8 h. 30 (E.N.A.) — M. Butterlin — Géologie générale.
9 h. (E.N.S.) — M. Devauges — Apprentissage de la dissertation et de l'exposé.
9 h. (E.N.I.) — Mlle Digeon — Classe expérimentale.
11 h. (I. F.) — M. Butterlin — Géologie pratique.
5 h. soir (I. F.) — M. Butterlin — Préhistoire.
5 h. soir (F. D.) — M. Devauges — La Sociologie : ses problèmes et ses méthodes.
5 h. soir (I. F.) — M. Troué — Astronomie.
6 h. soir (I. F.) — M. Martin — Le mouvement des idées au XVIIIe siècle.
6 h. 30 soir (I. F.) — M. Butterlin — Géologie de la République d'Haïti.

JEUDI

- 7 h. (E.N.I.) — Mlle Digeon — Pédagogie théorique.
9 h. (E.N.I.) — Mlle Digeon — Classe expérimentale.
9 h. 30 (E. P.) — M. Butterlin — Géologie générale.
11 h. (E. P.) — M. Butterlin — Géologie générale.
11 h. (E.N.S.) — M. Troué — Leçons et problèmes de mathématiques.
11 h. 30 (E.N.I.) — Mlle Digeon — Pédagogie théorique.
5 h. soir (I. F.) — M. Moral — Révolution française et Saint-Domingue.
6 h. soir (I. F.) — M. Moral — L'Art français au XIXème siècle.
6 h. $\frac{1}{4}$ soir (F. D.) — M. Devauges — Histoire de la Sociologie.

VENDREDI

- 8 h. (E.N.S.)— M. Martin — Latin : Exercices pratiques.
9 h. (E.N.S.)— M. Martin — Latin : Explications de textes.
9 h. (E.N.S.)— M. Devauges — Psychologie.
10 h. (E.N.S.)— M. Martin — Français : grammaire historique.
10 h. (F. M.) — M. Butterlin — Physico-chimie de la cellule.
11 h. (F. M.) — M. Butterlin — Zoologie.
5 h. $\frac{1}{4}$ soir (I. F.) — M. Lando — Notions de linguistique générale avec applications au créole haïtien.
6 h. $\frac{1}{4}$ soir (I. F.) — La poésie française au XIX^{ème} siècle. Le symbolisme.
- N. B. — Tous les cours de l'après-midi sont publics.
-

EXPLICATION DES SIGNES

- I. F. — Institut Français
F. D. — Faculté de Droit
F. M. — Faculté de Médecine
E. P. — Ecole Polytechnique
E. N. A. — Ecole nationale d'Agriculture
E. N. S. — Ecole Normale supérieure
I. E. — Institut d'ethnologie
E. N. I. — Ecole Normale d'Institutrices.
-

HORAIRE DES COURS PUBLICS (SOIR)

PROFESSEURS	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Simon B. Lando					5-6 (I.F.) 6-7 (I.F.)
Jacques Butterlin			5-6 (I.F.) 6½-7½ (I.F.)		
Jacques Troué			5-6 (I.F.)		
Adrien Martin	6-7 (I.F.)		6-7 (I.F.)		
Paul Moral	5-6 (F.D.)			5-6 (I.F.) 6-7 (I.F.)	
Roland Devauges		5-6 (I.F.) 6-7 (I.F.)	5-6 (F.D.)	6-7 (F.D.)	
Jacqueline Digeon		6-7 (I.F.)			
Gabriel Imbert		6-7 (I.F.)			

BANQUE

NATIONALE

DE LA

REPUBLIQUE
D'

HAITI

(DEPARTEMENT COMMERCIAL)

a inauguré le 26 novembre 1951 son nouveau service de :

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Amélioré, modernisé, ce service vous offre à l'intérieur de sa voute blindée un coffret du dernier modèle en usage aux Etats-Unis, dans lequel vous pourrez déposer :

VOS BIJOUX

VOS PAPIERS PERSONNELS

VOS TITRES

EN TOUTE INDÉPENDANCE

ET EN TOUTE SÉCURITÉ

AVEC DISCRÉTION

ET CONFORT

Nous avons l'honneur de solliciter votre **VISITE...**
et votre **PATRONAGE.**

SHEAFFER

*L'aristocrate des plumes-fontaines
de qualité*

EN VENTE
A LA MAISON

RUE BONNE FOI

PORT-AU-PRINCE

G. Gilg

DENIS & Co.

MAISON DE CONFIANCE FONDÉE EN 1909

SPECIALITES :

Matériaux de construction

Tissus et articles pour hommes

Palm Beach, fabrication française

Toile de lin pour drap, fabrication française

Baptiste pur fil, fabrication française

Vins de Bordeaux, marque « Perpezat »

Liqueurs de Bordeaux, marque « Perpezat »

A la Maison DENIS & Co., vous aurez toujours soin,
promptitude et satisfaction.

RENAULT

a révolutionné le marché de l'automobile en Haïti.

*Plus de 100 4CV depuis un an à Port-au-Prince ont
prouvé qu'une voiture peut être :*

- bon marché
- économique
- légère

*et rendre dans un rayon donné les mêmes services
qu'une grosse et lourde voiture.*

Pour les dures routes de Province : La **Renault Prairie** — 10 places.

RENAULT habille vos besoins de transport sur mesure.

Concessionnaire pour Haïti
L'ABEILLE — Port-au-Prince.

POUR PARAITRE PROCHAINEMENT AUX
EDITIONS HENRI DESCHAMPS

GÉOGRAPHIE GÉNÉRALE

Cours Moyen et Supérieur

PAR PAUL MORAL

Professeur à l'Institut français d'Haïti.

GRAMMAIRE CLAUDE AUGE

Cours Élémentaire

Livre du Maître

PREMIERES NOTIONS D'ALGEBRE

à l'usage des écoles Primaires

Par les Sœurs de la Sagesse

SECURITE

MANIABILITE

SOUPLESSE

RAPIDITE

ECONOMIE

CONFORT

*Telles sont les caractéristiques
de la traction avant*

L. Preetzmann-Aggerholm & Co.

Rue du Quai
Port-au-Prince
Haïti
Phone : 2255

CITROEN

THE SOUVENIR SHOP

PAQUIN — GAETJENS

Cadeaux en tous genres.
Articles de fabrication haïtienne
Parfums Français

IMPORT EXPORT RETAIL

ENGLISH SPOKEN
HABLA ESPAÑOL

PORT-AU-PRINCE, HAITI
TELEPHONE : 2795

CABLE ADDRESS
SOUSHOP

PHARMACIE SEJOURNE

Fondée en 1864

ETIENNE SEJOURNE
(1864-1889)

FREMY SEJOURNE
(1889-1937)

RAOUL et MAX SEJOURNE
(1937)

LABORATOIRE D'ANALYSES

Laboratoire de préparation
d'ampoules stérilisées —
Port-au-Prince

RHUM

BARBANCOURT



Apprécié depuis 1862

Port-au-Prince

Tel. 2756



IMPORT

RETAIL

EXPORT

FISHER ART & CURIO SHOP

53 - 55 RUE DU QUAI

TELEPHONE : 3145

PARFUMERIE FRANÇAISE
ARTICLES EN ACAJOU, SISAL, ECAILLE
VINS ET COGNACS FRANÇAIS

